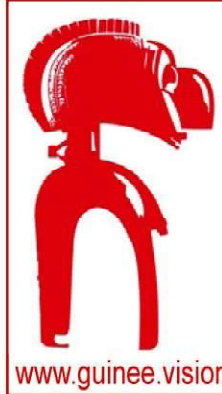


HOROYA

Quotidien national



**"Notre voix
résonne plus fort
que jamais grâce
à nos initiatives
pour une coopé-
ration africaine et
internationale
plus intégrée et
solidaire."**

Le Général d'Armée
Mamadi Doumbouya



N°8305 DU LUNDI 12 MAI 2025 * 64^{ème} ANNÉE

www.horoya.net * horoya1958@gmail.com

PRIX: 2 000 GNF



ARSJPA
www.arsjpa.gov.gn
info@arsjpa.gov.gn
+224 612 13 03 03/ 612 13 04 04
Kaloum, Boulbinet
cité des Nations villa 33

NOS MISSIONS

- Organiser le secteur des jeux
- Autoriser toutes formes des jeux
- Contrôler le respect des lois et règlements
- Surveiller le secteur des jeux et règlementer
- Réguler la concurrence dans le secteur

STARTIMES SOLAR
Dynamisez votre vie



KIT COMPLET
A PARTIR DE
10.000.000 GNF

613 33 33 32

VILLE DE CONAKRY



Retour triomphal du Général Mamadi Doumbouya après une tournée africaine

MEDIAS AWARDS GUINEE
4^{ème} édition

PRIX

HOROYA
Quotidien national

meilleur journal papier



HOROYA
Quotidien national

QHoroya
 Journal Horoya
www.horoya.net

POUR VOS ABONNEMENTS

Siège dans l'enceinte de la RTG Boulbinet - Kaloum
Tél: +224 664 633 212 / 623 490 130 - BP ; 191 Conakry
Email : horoya1958@gmail.com

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Une bombe à retardement

Il est de notoriété publique que la canicule est toujours pesante sur l'étendue du territoire. Les changements brusques de température ont de quoi alimenter le débat de plus en plus alarmiste sur les enjeux climatiques ces derniers temps. Sous l'effet combiné des feux de brousse et autres pratiques néfastes sur l'écosystème, nous assistons, la mort dans l'âme, aux cataclysmes qui ravagent des territoires.

Des cyclones font énormément de dégâts en ce moment dans certaines parties du monde, signe que la nature est fâchée si l'on peut le dire.

En Guinée, des fromagers sont abattus à tout vent, pour les besoins de construction sans aucun souci de reboisement. Les arbres sont élagués dans la capitale Conakry sans tenir compte des saisons. La mer repoussée avec des remblais agressifs.

Selon les spécialistes, le changement climatique est l'augmentation rapide de la température moyenne de la surface terrestre. La combustion des combustibles comme charbon de bois, le pétrole et les gaz naturels pour la production de l'énergie sont les principales sources de ces émissions auxquelles s'ajoutent la déforestation et l'industrie.

Par ailleurs, ils affirment que le changement climatique favorise l'insécurité alimentaire, la rareté d'eau, les inondations, les maladies infectieuses, la migration et la chaleur extrême. Les feux de brousse ravagent la végétation à tout moment par endroits. Ils sont souvent provoqués par une série de cause naturelle, par négligence,



ou par le fait de l'homme pendant la saison sèche. Ces feux de brousse incontrôlés sont destructeurs et peuvent même toucher les zones rurales et urbaines.

Tout cela a des conséquences sur notre environnement, tels que le changement climatique, la pollution de l'eau et de l'air. Les plus néfastes pèsent sur la population qui vit dans des milieux à risques. L'agression sauvage des forêts et autre déforestation sont un autre danger pour l'équilibre de l'écosystème. Tous ces arbres

contribuent pourtant à réguler le climat en absorbant le dioxyde de carbone de l'atmosphère. Leur dégradation pèse de tout son poids sur l'environnement. Certains effets durent des siècles, notamment l'élévation du niveau de la mer et la hausse de la température des océans.

Les efforts fournis par les autorités et la population visant à minimiser le réchauffement futur par des campagnes de

sensibilisation en faveur du reboisement des zones dévastées, peine à produire les effets escomptés. Il faudrait s'inscrire à réduire sensiblement les émissions de gaz et l'élimination progressive du charbon. À cela s'ajoute, la préservation des forêts afin de mettre fin à cette pratique de la coupe abusive du bois. Il s'agit de mieux protéger la nature et l'environnement.

Des actions fortes pour inverser la tendance

Il n'est un secret pour personne que le reboisement reste et demeure l'unique solution, à travers un code de l'environnement conséquent. Il nous faut prendre à bras le corps les questions liées à la préservation de la faune et de la flore dans un cadre intégrant tous les aspects. Il s'agit de prendre en compte les préoccupations des environnementalistes ou autres écologistes. L'indifférence des uns et des autres face à l'écosystème est une véritable bombe écologique à retardement.

Par ailleurs, les Organisations non gouvernementales ont aussi leur partition à jouer dans ce vaste ensemble constituant une maison commune : la planète. C'est aussi une question de survie que de chercher les voies et moyens pour

rassurer quant à l'importance de débattre de ces sujets d'importance majeure.

D'ailleurs, il revient aux autorités de mettre fin à toutes ces occupations anarchiques du domaine public maritime. En Guinée, la course effrénée vers les bords de mer est une épée de Damoclès suspendue au-dessus de nos têtes. Au vu et su de tout le monde, on repousse la mer pour construire des demeures cossues ou des immeubles. Conséquences, les îles environnantes sont souvent victimes d'inondation. L'eau de mer s'empare des cultures vivrières. Les champs sont réduits à néant.

Au moment où les grandes pluies s'annoncent, tous les regards sont tournés vers l'Agence nationale de l'assainissement et de la salubrité publique, quant on sait que les caniveaux sont jonchés d'ordures aussi solides que liquides. L'eau de ruissellement a du mal à se frayer du chemin dans un environnement hostile aux règles hygiéniques les plus élémentaires : Ne jetez pas des ordures lorsqu'il pleut ! Car il s'agit avant tout pour les populations de faire preuve de civisme à toute épreuve. Mais ceci est une autre paire de manche.

J.- M Morgan & Mamadou Djiwo Diallo

LA PROLIFERATION DES FORAGES DOMESTIQUES

Un danger public ?

Conakry dans la capitale Guinéenne, les forages domestiques deviennent de plus en plus nombreux dans les concessions. Et cela n'est pas sans conséquence. C'est le constat fait par notre reporter.

Pour s'enquérir des réalités, il suffit juste de faire un tour dans les différents quartiers de la ville, surtout la banlieue et les périphéries.

Pour éviter les pénuries d'eau ou réduire le coût des factures parfois élevées de la SEG (Société des Eaux de Guinée), chaque ménage veut se doter d'un puits ou d'un forage sans se préoccuper des conséquences que cela peut engendrer pour l'environnement dans le futur.

En effet, selon les spécialistes, il y a des impacts négatifs non seulement sur le volume d'eau disponible, mais aussi sur la qualité de la ressource utilisée par collectivité. Les forages peuvent aussi augmenter le risque de séisme dans des zones sismiques.

Les citoyens de commune de Sanoyah textile, tirent la sonnette d'alarme par rapport à une situation qu'ils vivent depuis deux semaines.



Selon Mamadou Oury Barry fonctionnaire à la retraite : « c'est le mercredi dernier, vers trois heures du matin alors que tout monde dormait, que l'on a entendu un bruit très fort dont on ignore l'origine.

Au petit matin, j'ai essayé d'ouvrir la maison en vain. C'est ainsi j'ai constaté que les murs sont fissurés et affaiblis par endroit. Sur le sol, des débris de carreaux éparpillés un peu partout.

Au niveau de l'école, à côté de chez colonel Samaké jusqu'au niveau

des rails c'est la même situation. Informées de la situation, les autorités, accompagnées des experts ont effectué le déplacement pour constater les réalités. Mais malheureusement, les experts n'étaient pas munis de leurs outils de travail. »

Ce citoyen lance un appel aux autorités compétentes afin d'examiner le phénomène pour savoir ce qui se passe exactement dans cette localité. Il a ensuite fait

part de son inquiétude quant à un éventuel déplacement de ladite zone car, dit-il.

« Je suis une des victimes des événements de Kaporo rails et j'ai une famille composée de 12 membres », a-t-il dit.

Aussitôt informées, les autorités locales, se sont immédiatement rendues sur les lieux et ont remonté l'information à l'autorité compétente.

Tiguidanké Doumbouya

HOROYA
Quotidien national

BP: 191 Conakry, République de Guinée
E-mail: horoya1958@gmail.com Siège: Boulbinet - C. de Kaloum

DIRECTEUR GENERAL

Ibrahima Koné
Tél: 664 63 32 12 / 624 94 45 99
konesayon1@gmail.com

DIRECTRICE GENERALE ADJOINTE

Marie Louise Diallo
Tél: 623 69 38 86 marielouisediallo1@gmail.com

REDACTEUR EN CHEF

Amadou Kendessa Diallo
Tél: 622 48 10 45 kenssa2@gmail.com

SECRETAIRE GENERAL

Jean Marie Morgan
Tél: 622 26 97 26 morgan1535@gmail.com

RUBRIQUE POLITIQUE & ECONOMIE

Lansana Sarr 628 97 19 33
Th. Kalifatou Doumbouya 624 69 31 55

RUBRIQUE EDUCATION & SOCIETE

Balla Yombouno 628 74 23 08
Sékouba Kourouma 628 00 36 63

Tél: 628 97 19 33 sarlansana93@gmail.com

RUBRIQUE CULTURE & SPORT

Maïmouna Bangoura 622 21 12 26
Ibrahima Sory Bangoura 625 21 78 24

CHEF SERVICE RESEAUX SOCIAUX

Mamadou Mouctar Diallo 622 32 39 58

CHEF SERVICE FABRICATION

Abdoulaye Alsény Bangoura
Tél: 664 00 44 47 abalbangou@gmail.com

RESPONSABLE SITE

Youssouf Hawa Kéïta Tél : 622 28 54 00

CHEF SAF

Aïssata Bilivogui 622 55 61 42

CHEF SERVICE COMMERCIAL & RECouvreMENT

Diaka Sanoh Tél: 622 33 13 57

DISTRIBUTION

Alpha Saliou Diallo 628478037
Lébé Doré

ARCHIVES

Sââ Adolphe Kondano 627 99 64 74

PHOTO

Lamine Sylla 621 70 61 16

VILLE DE CONAKRY

Retour triomphal du Président de la République S.E le Général Mamadi Doumbouya à Conakry après une tournée africaine

Après une semaine d'absence, le Président de la République de Guinée, Son Excellence le Général Mamadi DOUMBOUYA, a regagné Conakry ce jeudi 8 mai 2025, aux environs de 13 heures, marquant la fin d'une tournée officielle au Rwanda et au Gabon. Ce déplacement stratégique s'inscrit dans la nouvelle dynamique diplomatique impulsée par le Chef de l'État.



À Kigali, sur invitation de son homologue et frère, Son Excellence Paul Kagame, le Président de la République S.E le Général Mamadi DOUMBOUYA a effectué une visite d'amitié, consolidant ainsi les liens historiques et fraternels entre la Guinée et le Rwanda. Cette visite a été l'occasion d'aborder des sujets d'intérêt commun et de renforcer les bases d'une coopération bilatérale plus dynamique et mutuellement avantageuse.

La deuxième étape de la tournée a conduit le Chef de l'État à Libreville, au Gabon, où il a pris part à la céré-

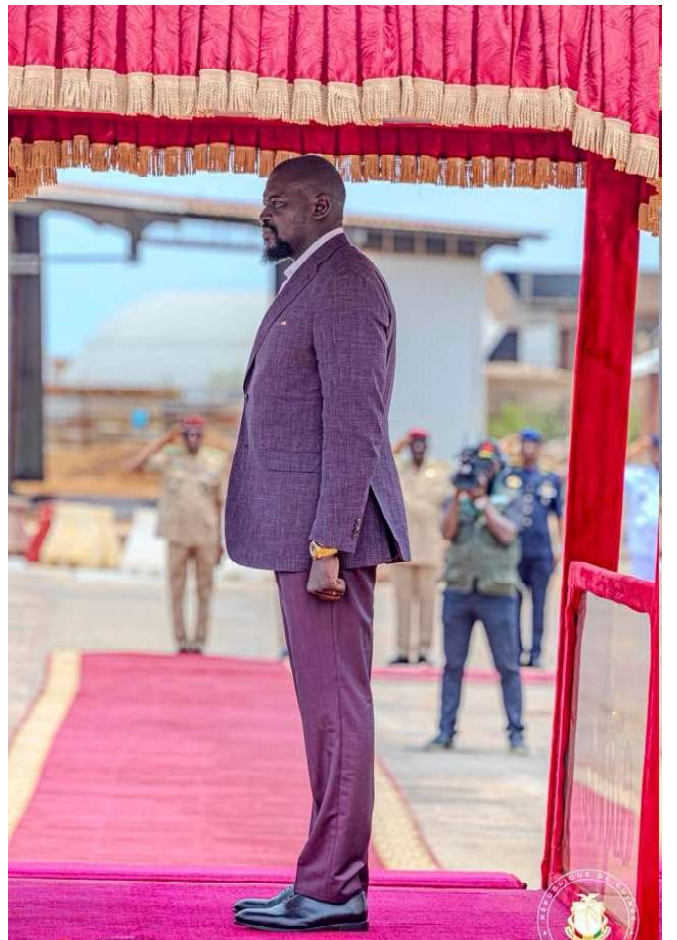
monie d'investiture de Son Excellence Monsieur Brice Clotaire Oligui Nguema, nouveau Président de la République Gabonaise. Invité d'honneur, le Général DOUMBOUYA y a été reçu avec les plus grands honneurs, témoignant du respect et de la considération accordés à la Guinée sur la scène africaine.

À son retour à l'aéroport international Ahmed Sékou TOURÉ, le Chef de l'État a été accueilli avec tous les honneurs par un parterre de personnalités : les membres du CNRD, le Premier ministre, les Présidents des Institutions

Républicaines, le Cabinet présidentiel, avec le Ministre Secrétaire Général de la Présidence,

le Général Amara CAMARA et le Ministre Directeur de Cabinet de la Présidence, Monsieur Djiba DIAKITÉ, les diplomates accrédités en Guinée et les conseillers à la Présidence, ainsi que la Gouverneure de Conakry.

Le Président de la République a parcouru la haie d'honneur en échangeant des poignées de mains chaleureuses avec les officiels, avant de communier avec les citoyens fortement mobilisés pour lui réserver un retour triomphal.



Des chants, danses et slogans ont résonné tout au long de son par-

cours jusqu'au Palais Mohammed V, témoignant de l'enthousiasme populaire et du soutien indéfectible dont il bénéficie.

Sous le leadership du Général Mamadi Doumbouya, la diplomatie guinéenne se réinvente : fidèle à ses valeurs, mais résolument tournée vers des partenariats stratégiques et l'efficacité. À travers des actes concrets, la Guinée s'affirme de plus en plus comme un acteur incontournable sur la scène africaine.

Cette tournée au Rwanda et au Gabon incarne ainsi la vision d'une Guinée forte, digne et respectée, portée par un leadership assumé et une volonté claire de défendre les intérêts du peuple souverain de Guinée à travers une diplomatie de proximité et de partenariat.



**Lire Horoya
c'est bien,
s'y abonner
c'est mieux**

PARCS ET ATTRACTIONS A CONAKRY

La nécessité de sécuriser et réglementer les sites

Il n'y a pas si longtemps, les espaces de récréation et autres lieux de loisirs, faisaient défaut en Guinée. Les parents qui voulaient se détendre en famille et surtout faire plaisir à leurs enfants, n'avaient vraiment pas de choix. Il fallait avoir recours à des installations peu adaptées ou attendre des événements ponctuels.



Pour remédier à cette situation, les autorités ont entrepris de construire ou d'emménager des espaces de loisirs, modernes et agréables pour l'épanouissement des jeunes et des moins jeunes.

C'est le cas de la plage

Camayenne, aménagée, et disposant d'un cadre idéalement situé, avec des aires de jeux, des terrains de sport, un restaurant, et du site du Jardin du 2 octobre, actuellement le plus prisé par les familles, les enfants, les écoles et autres promeneurs. Reconstitué, ce jardin

propose aux visiteurs des jeux et des attractions modernes, un aqua Park avec piscine et autres bassins de jeux. Il va s'en dire que ces attractions sont très prisées par les enfants. Mais ce n'est pas sans conséquence. Nombre d'entre eux s'y précipitent les weekends et les

jours de fête, parfois en famille ou en excursion. Dès lors, on peut poser la question de savoir qui surveille tout ce petit monde ?

La gestion d'un parc d'attraction exige un certain nombre de règles de sécurité voire d'habilitation. A chaque manège ou jeu, son système de protection. Le respect de l'âge; le nombre de places, les normes et surtout tout ceci doit être clairement affiché pour que les clients soient parfaitement informés.

Qu'en est-il des surveillants, moniteurs et agents de sécurité ?

Gérer un espace de loisirs, est incompatible avec la distraction ou la négligence surtout lorsqu'on a affaire aux enfants. Il faut avoir une vue d'ensemble, repérer ceux qui se sont perdus ou qui peuvent être victimes de malfaiteurs. Toutes ces situations doivent faire l'objet d'exercice de sûreté. Au niveau de l'aqua park, la vigilance doit être plus rigoureuse. Tous les enfants ne savent pas nager. Il y a des bassins pour les plus pe-

tits et les toboggans représentent un autre danger. Des caméras de surveillances sont obligatoires dans ce genre de lieu compte tenu de l'affluence.

Avec la vigilance des parents, des accompagnateurs, et des surveillants, des drames, comme la récente noyade d'un jeune enfant dans la piscine de l'aqua park, peuvent être évités. Car ce qui devait rajouter un peu de soleil au quotidien parfois monotone, traumatise des familles pour toute une vie.

La volonté louable des autorités d'offrir à la population des espaces récréatifs modernes tout en occupant les jeunes de façon saine doit être accompagnée de textes réglementaires sur le fonctionnement et la gestion de ces endroits. Les promoteurs chargés de gérer ces lieux doivent assumer leurs responsabilités en cas d'incidents. Le destin a trop souvent bon dos. Pourtant l'Homme crée lui-même les situations qui lui échappent.

Marie Louise Diallo

MINES

Le WADME 2025 s'ouvre à Conakry

L'initiative, lancée à Conakry, a pour ambition de créer une plateforme panafricaine de réflexion et d'échange sur les questions juridiques liées aux secteurs minier et énergétique. Le Week-end africain du droit minier et de l'énergie (WADME) en est à sa troisième édition. Le lancement a eu lieu ce vendredi 9 avril 2025 dans un réceptif hôtelier de la capitale, sous la présidence d'Aboubacar Kourouma, Secrétaire général du ministère des Mines et de la Géologie.

Cet événement, porté par l'Institut de formation et de Services juridiques, le Barreau de Guinée et leurs partenaires s'impose aujourd'hui comme une référence sur le continent. L'édition 2025 s'étendra du 9 au 11 mai et abordera plusieurs thématiques, notamment les minéraux critiques, la réglementation ainsi que les politiques publiques y afférentes.

C'est aussi une occasion privilégiée de dialogue interprofessionnel réunissant autour d'une même table avocats, magistrats, chefs d'entreprise, experts du secteur extractif, décideurs politiques, représentants d'organismes et chercheurs, venus de plus de 15 pays pour débattre des enjeux liés à l'avenir des ressources naturelles africaines.

Lors de la cérémonie d'ouverture, Momoya Sylla, Directeur de l'Institut de formation et de Services juridiques et président du comité d'organisation du WADME, a exprimé sa profonde gratitude à l'endroit du gouvernement guinéen pour son appui, au Barreau de Guinée, à son bâtonnier ainsi qu'à tous les partenaires, en particulier la Chambre des Mines de Guinée. Il a également remercié les participants venus des quatre coins

du continent pour enrichir les échanges. Il a souligné que : « WADME n'est pas qu'un simple forum de discussion, c'est une plateforme d'action concrète. Les idées, les expériences et les engagements de chacun feront la différence. C'est pourquoi je vous invite à faire de cette troisième édition un moment fort, à travers des travaux fructueux qui se tiendront ici même. Cet événement est décisif pour le droit minier et énergétique en Afrique. »

Après le succès des éditions 2023 et 2024, qui ont réuni plus de 500 participants venus de 23 pays, cette nouvelle édition propose un programme riche, axé sur les ressources minières stratégiques, avec un accent particulier sur le projet Simandou 2040.

Les discussions porteront notamment sur les réformes juridiques, la proposition d'un acte uniforme OHADA sur le droit minier, l'équilibre contractuel entre États et investisseurs pour favoriser les transferts et garantir l'équité, la transition énergétique ainsi que la gestion durable des ressources naturelles africaines. « La Guinée, avec son immense potentiel minier et énergétique, se positionne aujourd'hui comme un véritable



laboratoire de réflexion pour l'avenir du continent », a-t-il conclu.

Pour sa part, Me Mamadou Souaré Diop, bâtonnier de l'Ordre des avocats de Guinée, a salué l'initiative : « Si ce rendez-vous s'est imposé au fil des ans comme un temps fort de réflexion, de partage et d'engagement, c'est grâce à une collaboration exemplaire, fructueuse et profondément structurante entre l'Institut de formation et d'expertise juridique et les acteurs du secteur. Nous avons

su faire de ce forum un espace où se croisent recherche, pratique et régulation au service du droit, de la formation et du progrès commun. Cette synergie a permis d'allier excellence académique et expertise terrain. Votre présence ici est un gage de confiance et un signal fort pour tout le secteur. Elle démontre que le dialogue entre institutions, régulateurs et praticiens est essentiel à une bonne gouvernance. »

Quant à Aboubacar Kourouma, Secrétaire général

du ministère des Mines et de la Géologie, représentant le ministre de tutelle, il a salué le sérieux et la dynamique du secteur minier guinéen depuis l'arrivée au pouvoir du Conseil National du Rassemblement pour le Développement (CNRD). Il a exhorté les participants à s'impliquer activement dans ce cadre d'échanges internationaux, qui s'inscrit pleinement dans la vision de développement du président de la République, le général Mamadi Doumbouya.

Thierno Kalifatou Doumbouya

AXE HAMDALLAYE-KAGBELEN

Le PM lance le projet de participation des jeunes à la consolidation de la paix

Le Premier ministre, Chef du Gouvernement, Amadou Oury Bah accompagné des membres du gouvernement a procédé ce mercredi 7 mai 2025 à la Maison des jeunes de Ratoma, au lancement officiel du projet de promotion de la participation des jeunes (hommes et femmes) à la consolidation de la paix dans des quartiers ciblés de l'axe Hamdallaye-Kagbelen.

Cette initiative vise à renforcer la protection et la résilience des jeunes, filles et garçons à travers la formation et la création des activités génératrices de revenus en réduisant leur instrumentalisation politique.

Il encourage aussi leur participation à la gouvernance locale et à la promotion de la paix, tout en soutenant leur insertion socio-professionnelle dans les quartiers concernés.

Dans son souhait de bienvenue, la vice-présidente de la délégation spéciale de Ratoma, Docteure M'Mahawa Soumah, a exprimé l'engagement des autorités locales à accompagner la mise en œuvre du projet, aux côtés du Gouvernement et des partenaires au développement.

Le porte-parole des jeunes de cette contrée, Mamadou Mouctar Diallo, a salué cette initiative qui constitue, à ses yeux,



l'espoir d'une nouvelle génération, résolument déterminée à jouer un rôle majeur dans la construction d'une paix durable, inclusive et tournée vers l'avenir.

De son côté, la Coordinatrice du Système des Nations Unies en Guinée, Madame Kristèle Younes, a soutenu que ce

projet s'inscrit dans l'opérationnalisation concrète de la résolution 2250 du Conseil de sécurité des Nations Unies sur « Jeunesse, Paix et Sécurité », répondant ainsi à plusieurs Objectifs de Développement Durable (ODD). Car, soutient-elle, « ce projet renforce l'engagement des jeunes pour la paix (ODD 16), pro-

meut l'égalité entre les sexes (ODD 5), crée des opportunités économiques (ODD 8), réduit les inégalités (ODD 10) et soutient la construction de quartiers plus inclusifs (ODD 11), grâce à des partenariats solides et engagés (ODD 17). »

Pour sa part, la Représentante résidente ad-

jointe de l'UNICEF en Guinée, Madame Alessia TURCO, a laissé entendre que ce projet cible plus de 10 000 jeunes, filles et garçons, âgés de 15 à 35 ans.

Par ailleurs, le Chef du Gouvernement a rappelé le caractère historique de cette initiative, fruit de plus d'une décennie de réflexions, de tentatives, mais aussi de tensions ayant profondément ébranlé la cohésion nationale.

D'après lui, ce projet est aussi l'aboutissement d'un long processus entamé depuis plus d'une décennie, marqué par des soubresauts qui ont fissuré notre tissu social : « Cela le rend d'autant plus symbolique aux yeux du Chef de l'État. »

Il a appelé à un changement profond de men-

talité, afin de créer un climat de stabilité, de dialogue et de progrès, où l'État et les citoyens entretiennent un lien constant, quelles que soient les circonstances.

Bah Oury a fait observer une minute de silence, à la mémoire de celles et ceux qui ont perdu la vie, ou qui portent encore dans leur chair les stigmates d'une période sombre de l'histoire nationale.

Dans la foulée, Amadou Oury BAH a visité le centre d'incubation de métiers et de couture installé dans l'enceinte de la maison des jeunes de Ratoma. Ledit centre initié par le ministère de la Jeunesse et des sports à travers la direction nationale de l'emploi et de l'auto-emploi avec l'appui financier des partenaires, favorise l'insertion socio-professionnelle des dizaines de jeunes filles et garçons scolarisés ou non.

Alhassane Barry

REINSERTION DES MIGRANTS GUINEENS

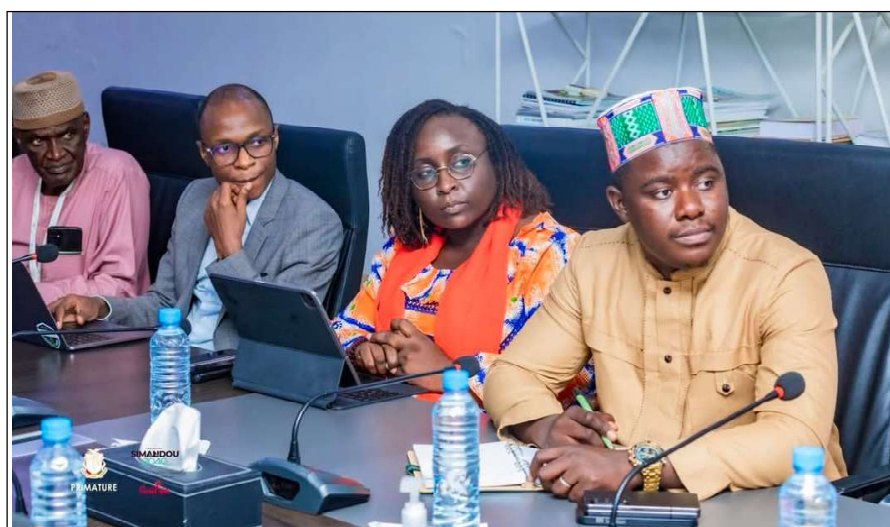
Le Premier ministre rencontre la Chambre Nationale d'Agriculture

Le Premier ministre, Chef du Gouvernement, Amadou Oury Bah, entouré des membres de son cabinet, a reçu en audience une délégation de la Chambre Nationale d'Agriculture (CNA), conduite par son président, Souleymane Bérété.

Cette rencontre s'inscrit dans une démarche de réflexion conjointe visant à identifier des solutions durables pour faciliter le retour des migrants guinéens, notamment ceux actuellement bloqués au Niger, mais aussi et surtout, pour favoriser leur réinsertion socioéconomique à travers le secteur agricole.

Selon le Premier ministre, l'objectif est de : « sortir ces jeunes de la précarité en les orientant vers des activités génératrices de revenus et porteuses d'avenir ». Il a également souligné que la problématique migratoire est directement liée à celle de la formation et du développement du capital humain, ajoutant que le retour de nos compatriotes au pays représente une véritable opportunité pour renforcer la main-d'œuvre locale.

Le Chef du Gouvernement estime par ailleurs que cette démarche pourrait inciter davantage de partenaires internatio-



naux, réticents à accueillir de nouveaux migrants, à soutenir un programme structuré de réinsertion fondé sur l'agriculture.

Le secrétaire général de la Chambre nationale d'agriculture de Guinée, Abdoulaye Sako, a assuré de l'engagement de son institution à accompagner le gouvernement dans l'insertion socioéconomique des migrants en particulier,

et des jeunes Guinéens en général.

« L'idée de discuter et de voir quelle pourrait être l'implication de la Chambre nationale d'agriculture de Guinée dans ce dispositif de retour et de réinsertion socioéconomique de ces Guinéens établis à l'étranger, notamment au Niger, qui sont motivés par l'envisie de retourner », a indiqué M. Sako.

Il a précisé que le gouvernement souhaite que la Chambre nationale d'agriculture fasse partie d'une mission consulaire qui se rendra au Niger pour constater les faits et éventuellement discuter avec ces Guinéens, afin de les rassurer et leur faire comprendre qu'il s'agit d'une volonté manifeste, qui se concrétisera par des actions concrètes.

« La Chambre nationale

d'agriculture de Guinée, en tant que principal pourvoyeur d'emplois dans le secteur du développement rural, sera aux côtés du gouvernement pour rassurer ces Guinéens que le pays est prêt à les accueillir et à les accompagner dans leur réinsertion socioéconomique, notamment dans l'agriculture, qui semble être le secteur d'activité le plus rentable. De plus, la Chambre na-

tionale d'agriculture mettra tout en œuvre, à travers les dispositifs d'accompagnement déjà en place, notamment les programmes d'incubation, pour doter ces Guinéens de connaissances et de compétences en matière de production, de mise en valeur et de commercialisation des produits agricoles », a ajouté Abdoulaye Sako.

A-Barry



CHAMBRE DE COMMERCE, D'INDUSTRIE ET D'ARTISANAT DE GUINÉE

002
R/N°...../P/SG/CCIAG/2025

Conakry, le 24 APR 2025

AVIS D'APPEL D'OFFRES

La Chambre de Commerce d'industrie et d'Artisanat de Guinée (CCIAG) envisage la construction des sièges de deux délégations régionales, financée par son budget autonome.

Dans le cadre de l'exécution de ces travaux de construction, la CCIAG lance le présent Avis d'Appel d'Offres (AAO) qui porte sur 2 (deux) lots:

- **Lot 1** : travaux de construction du siège de KANKAN ;
- **Lot 2** : travaux de construction du siège de N'ZEREKORE ;

La participation à la concurrence est ouverte aux personnes physiques et morales régulièrement installées en Guinée et en règle vis-à-vis de l'Administration fiscale.

Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'Appel d'Offres auprès du Secrétariat Général de la CCIAG, moyennant le paiement de la somme non remboursable de cinq millions (5 000 000) GNF, à l'adresse suivante :

- o Immeuble HORIZON, Sandervalia 5ème Avenue sis à Kaloum, 4è Etage, Conakry ;
- o **Numéro de téléphone : 620 71 74 35**
- o Email : djene.sougoule@cciag.org.gn

Les offres doivent être soumises sous pli fermé en lots séparés au Secrétariat Général de la CCIAG au plus tard **le 23/05/2025 à 11 heures**. Toutefois, les soumissionnaires peuvent concourir pour un (1) ou deux (2) lots. Chaque lot fait l'objet d'un marché spécifique.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de Quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. La CCIAG se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie du présent appel d'offres.

L'ouverture des plis aura lieu le **23/05/2025 à 11 heures** en présence des soumissionnaires ou de leurs mandataires qui le désirent dans la salle de conférence de la CCIAG.

Le Président

Mamadou BALDE



République de Guinée

Travail - Justice - Solidarité

MINISTRE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE
ET DE LA DECENTRALISATION



AGENCE NATIONALE POUR LA PROMOTION DE LA CITOYENNETE ET DE LA PAIX (ANACIP)

031
N°...../MATD/CAB/ANACIP/PRMP/2025

Conakry, le 25/03/2025

AVIS GENERAL DE PASSATION DE MARCHÉ 2025

L'Agence Nationale pour la Promotion de la Citoyenneté et de la Paix a obtenu des fonds dans le cadre de l'exécution de son budget exercice 2025 et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des Marchés de Travaux, de Fourniture et de Prestations Intellectuelles, en procédure d'Appel d'Offres Ouvert, une éventuelle procédure dérogatoire d'Entente Directe ou d'appel d'Offre Restreint.

Ces projets de marchés visent les objectifs suivants :

Objectifs :

a- Objectif Général :

L'objectif global de ces projets est de contribuer à l'amélioration des activités menées pour la promotion de la citoyenneté, de la quiétude sociale, de la paix, de l'harmonie entre les filles et les fils du pays, depuis les zones reculées jusqu'aux centres villes et Urbains, en faisant également la promotion des entreprises nationales et les petites et moyennes entreprises (PME).

b- Objectif Spécifique :

L'objectif spécifique est de passer l'ensemble desdits marchés, conformément à la loi de finances budgétaire 2025.

Toutes les acquisitions de bien, la réalisation des travaux, des prestations intellectuelles, des demandes de cotations et services de consultant des marchés se feront respectivement par Appel d'Offres (national ou International) et le cas d'inéligibilité, conformément aux dispositions des **Articles (23 et 64) du Code des Marchés Publics** et dont les opérations seront financées par le Budget National de Développement (BND) et les financements extérieurs.

L'exception sera faite pour des cas d'urgences impérieuses et des services spécifiques qui seront effectués par l'autorisation préalable pour recourir à la procédure dérogatoire d'Entente Directe ou par Appel d'Offres Restreint, conformément aux dispositions des **Articles (28, 38 et 39) du Code des Marchés Publics** après un avis favorable du Ministre de l'Economie et des Finances.

Le Directeur Général de l'Agence Nationale pour la Promotion de la Citoyenneté et de la Paix, conformément aux **Articles (19 et 20) du Code des Marchés Publics**, invite par le présent avis les candidats intéressés à déposer leurs dossiers comprenant :

- Une lettre d'intention adressée au Directeur Général,
- Le Registre du commerce et du crédit Mobilier (RCCM),
- Un certificat d'immatriculation fiscale, un (quitus fiscal et social)
- Les expériences de l'entreprise.

Il faut rappeler que tout marché obéit strictement aux principes de concurrence, d'équité, de transparence, d'efficacité et d'efficacité.

La date limite de dépôts est prévue le 23/05/2025 au bureau de la Personne Responsable des Marchés (PRMP) sis au 1^{er} étage de l'immeuble de El-hadj KAKE (Ex CENI) au Quartier Cameroun.

Tel : 628 93 49 95, Email : ditayorokany22@gmail.com .

NB : Les Marchés concernés par le présent AVIS GENERAL sont consignés dans le Plan de Passation des Marchés 2025 ci-dessous.

Le Directeur Général

Amadou DIAWARA



Agence National Pour la Promotion de la Citoyenneté et de la Paix (ANACIP)

PLAN DE PASSATION DES MARCHES

Autorité contractante :	Niveau de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation (NATD) /Agence National pour la Promotion de la Citoyenneté et de la Paix (ANACIP)
Exercice budgétaire:	2025
Ordonnateur:	Le Ministre
Journaux de publication de référence et site Internet:	L'observateur, Le Rassembleur -AO- www.jaonline.com
Autorité approuvatrice:	DIRECTION GENERALE DU CONTRÔLE DES MARCHES PUBLICS

MARCHES DE PRESTATIONS COURANNES / DEMANDE DE COTATION

IDENTIFICATION DU PROJET / MARCHE						PHASE 1 : PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES				PHASE 2 : EVALUATION DES OFFRES				PHASE 3 : CONCLUSION ET NOTIFICATION DU MARCHE						PHASE 4 : EXECUTION DU MARCHE					
Numero	Intitulé du Projet/Marché	Montant Budget GNF	Code Budget	Type de Financement	N° Appel d'Offres	Méthodes de passation	Prévisions et Réalisations	Elaboration de la demande de cotation	Non Objection sur Demande de cotation	Publication de la demande de cotation	Date limite dépôt Offres	Ouverture /Evaluation des offres	Non Objection sur Rap. d'Evaluation	Publication attribution/Notification provisoire	Mise en forme du projet de contrat	Non Objection sur le projet de contrat	Montant du Contrat en GNF	Signature du marché	Approbation du Contrat	Enregistrement /Immatri-culation du marché	Notification du marché approuvé	Date début travaux	Date fin travaux		
1	Entretien de Matériels et mobilier de bureaux ce l'ANACIP		4	BND	DC-001	DC	Prévisions Réalisations	01/04/25 15/04/25 22/04/25	12j 15/04/25	22/04/25	22/05/25	06/06/25	15j 20/06/25	12j 20/06/25	05/07/25	12/07/25	24/07/25		01/08/25	12/08/25	10j 12/08/25	3j 15/08/25	20/08/25	30/08/25	30/08/25
2	Edition des documents		4	BND	DC-002	DC	Prévisions Réalisations	25/04/25 09/05/25	12j 09/05/25	16/05/25	17/06/25	04/07/25	15j 18/07/25	12j 18/07/25	02/08/25	11/08/25	23/08/25		31/08/25	10/09/25	10j 10/09/25	3j 13/09/25	18/09/25	23/09/25	23/09/25
3	Location de véhicules pour les missions terrain de l'ANACIP		4	BND	DC-003	DC	Prévisions Réalisations	29/04/25 04/05/25	13/05/25	20/05/25	19/06/25	04/07/25	15j 16/07/25	12j 16/07/25	02/08/25	11/08/25	23/08/25		31/08/25	10/09/25	10j 10/09/25	3j 13/09/25	18/09/25	23/09/25	23/09/25
4	Entretien de matériels informatiques		4	BND	DC-004	DC	Prévisions Réalisations	22/04/25 04/05/25	12j 04/05/25	09/05/25	08/06/25	25/06/25	15j 09/07/25	12j 09/07/25	26/07/25	02/08/25	14/08/25		22/08/25	02/09/25	10j 05/09/25	3j 05/09/25	10/09/25	16/09/25	16/09/25
	Coût total																								

MARCHES DE FOURNITURES ET SERVICES COURANTS/ DEMANDE DE COTATION

IDENTIFICATION DU PROJET / MARCHE					PHASE 1 : PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES				PHASE 2 : EVALUATION DES OFFRES				PHASE 3 : CONCLUSION ET NOTIFICATION DU MARCHE						PHASE 4 : EXECUTION DU MARCHE			
N°	Intitulé du Projet/Marché	Montant Budget GNF	Type de Financement	N° Appel d'Offres	Méthodes de passation	Prévisions et Réalisations	Elaboration de la demande de cotation	Non Objection sur Demande de cotation	Publication de la demande de cotation	Date limite dépôt Offres	Ouverture /Evaluation des offres	Non Objection sur Rap. d'évaluation	Publication attribution / notification provisoire	Mise en forme du projet de contrat	Non Objection sur le projet de contrat	Montant du Contrat en GNF	Signature du marché	Approbation du Contrat	Enregistrement /Immatri-culation du marché	Notification du marché approuvé	Date début travaux	Date fin travaux
								12 j	3 j	30 ou 45 j	15 j	12 j	15 j	7 j	12 j	10 j	7 j	3 ou 5 j				
1	Recrutement d'une entreprise pour la restauration du public cible et les activités internes de l'ANACIP	4	BND	DC-001	DC	Prévisions Réalisations	25/03/25	08/04/25	15/04/25	17/05/25	03/06/25	17/06/25	02/07/25	11/07/25	23/07/25		31/07/25	10/08/25	13/08/25	18/08/25	23/08/25	
Coût total																						

MARCHES DE FOURNITURES/ DEMANDE DE COTATION

IDENTIFICATION DU PROJET / MARCHE										PHASE 1 : PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES				PHASE 2 : EVALUATION DES OFFRES				PHASE 3 : CONCLUSION ET NOTIFICATION DU MARCHE							PHASE 4 : EXECUTION DU MARCHE	
Numéro	Intitulé du Projet/Marché	Montant Budget GNF	Code Budget	Type de Financement	N° Appel d'Offres	Méthodes de passation	Prévisions et Réalisations	Elaboration de la demande de cotation	Von Objection sur Demande de cotation	Publication de la demande de cotation	Date limite dépôt Offres	Ouverture /Evaluation des offres	Non Objection sur Rap. d'évaluation	Publication attribution/Notification provisoire	Mise en forme du projet de contrat	Non Objection sur le projet de contrat	Montant du Contrat en GNF	Signature du marché	Approbation du Contrat	Enregistrement /Immatri-culation du marché	Notification du marché approuvé	Date début travaux				
																						Date début travaux	Date fin travaux			
1	Achat d'objet de promotionnels (t-shirts, banderoles, kakemonos, casquettes)		4	BND	ACB-001	AOB	Prévisions Réalisations	20/04/25	12j 04/05/25	11/05/25	10/06/25	25/06/25	09/07/25	24/07/25	31/07/25	12/08/25		20/08/25	31/08/25	03/09/25	08/09/25	14/09/25				
2	Achat de Matériels et Mobiliers de Bureau		4	BND	DC-001	DC	Prévisions Réalisations	29/04/25	13/05/25	20/05/25	19/06/25	04/07/25	16/07/25	02/08/25	11/08/25	23/08/25		31/08/25	10/09/25	13/09/25	18/09/25	23/09/25				
3	Achat de petits Matériels de bureau		4	BND	DC-002	DC	Prévisions Réalisations	02/05/25	16/05/25	23/05/25	24/06/25	11/07/25	25/07/25	11/08/25	20/08/25	02/09/25		10/09/25	20/09/25	23/09/25	30/09/25	05/10/25				
4	Achat de fournitures informatiques (Ordinateurs, imprimante, disques externes) pour le personnel de l'ANACIP		4	BND	DC-003	DC	Prévisions Réalisations	29/04/25	13/05/25	20/05/25	19/06/25	04/07/25	18/07/25	02/08/25	11/08/25	23/08/25		31/08/25	10/09/25	13/09/25	18/09/25	23/09/25				
Coût total																										

MARCHES DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES / DEMANDE DE COTATION

Approbation du Plan de Passation
Autorité Approbatrice
Date d'Approbation
Date de révision
Liste des Signes et Abréviations

BND: BUDGET NATIONAL DE DEVELOPPEMENT
ANACED: Agence Nationale pour la Promotion de la Citoyenneté et de la Paix
MATD: Ministère de l'Administration du territoire et de la Décentralisation
TDR: Termes de référence
JMP: Journal des Marchés Publics
DC: Demande de Cotation
DP: Demande de Proposition
DGCMF: Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
ANO: Avis de Non Objection
AOR: Appel d'Offre Restreint
DP: Demande de Prix précédé d'une pré-qualification
AC: Accord-Cadre

Mode de Passation	
1	A00 Appel d'Offres Ouvert
2	A0R Appel d'Offres Restreint
3	A0P Appel d'offres Précédé de préqualification
4	A0ZE Appel d'offres en Deux Etapes
5	A0C Appel d'offres avec Concours
6	AC Accord-Cadre
7	DC Demande de Cotation
8	CDC Consultation Directe de Consultants
9	ED Entente Directe

AVIS DE RECRUTEMENT N° 007 /MC/2025

En prélude de la mise en œuvre du Programme Simandou 2040, la **Chambre Nationale d'Agriculture de Guinée (CNA)** envisage recruter par le biais de MAYEBA Conseil, dix-sept (17) cadres, agents techniques afin de mieux renforcer ses capacités humaines et opérationnelles.

A. POSTES A POURVOIR ET QUALIFICATIONS REQUISES

Quantité	Poste à pourvoir	Qualifications minimales requises
1	Conseiller Juridique	Bac+ 5 en Droit public ou privé et 4 ans d'expérience dans le domaine d'activité de droit ou de conseiller juridique
1	Conseiller Politiques agricoles	Bac+ 4 au moins en Agronomie et Ingénieur agronome et 3 ans d'expériences
1	Contrôleur Interne	Bac+ 4 au moins en Audit, Contrôle interne ou équivalent et au moins 3 ans d'expériences
1	Conseiller Technique et Stratégique	Bac+ 4 au moins en Gestion des projets, Administration des affaires, Economie ou équivalent et 3 ans d'expériences au moins.
1	Chef Section Gestion des stocks	Bac + 3 en Transport, Logistique ou équivalent et 2 ans d'expériences dans le domaine d'activité de projet
1	Chef Section Approvisionnement et Transport	Bac + 3 en Logistique-transports, Administration des affaires ou équivalent et au moins 2 ans d'expériences
1	Chef Section Suivi et Evaluation	Bac + 4 en Gestion de projet, Management, Economie, Administration des affaires ou équivalent et 4 ans d'expériences au moins
1	Chef Section Gestion administrative	Bac+ 3 en Gestion des ressources humaines, Gestion des entreprises ou équivalent et 2 ans d'expériences
1	Chef Section Etudes Economiques et Statistiques	Bac + 4 en Economie, en Statistique ou équivalent et 2 ans d'expérience
1	Chef Section Pêche	Bac + 4 en Aquaculture, Elevage, Agronomie ou équivalent et 2 ans d'expériences
1	Chargé d'Opérations	Bac+ 3 en Gestion des opérations, Administration des affaires ou équivalent, et 2 ans d'expériences
3	Assistants Administratifs	Bac + 3 en Gestion des ressources humaines, Administration des affaires ou équivalent et 2 ans d'expériences au moins
1	Photographe	Brevet élémentaire de Premier Cycle (BEPC) et 5 ans d'expériences en Photographie
2	Chauffeurs	Permis de conduire Poids lourds ou Poids léger et 4 ans d'expériences

A. CONDITIONS A REMPLIR

- Être de nationalité guinéenne
- Jouir de ses droits civiques et politiques
- Être de bonne moralité
- Posséder les aptitudes physiques et mentales exigées
- Être âgés de 18 ans au moins et de 45 ans au plus
- Justifier les diplômes ou titres de formation requis

B. DOSSIER A FOURNIR

- Un extrait d'acte de naissance biométrique ;
- Un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois
- Un certificat de résidence datant de moins de trois (3) mois
- Quatre (4) photos d'identité
- Un certificat médical d'aptitudes à occuper le poste datant de moins de trois (3) mois
- Les copies légalisées des diplômes
- Les copies des certificats et références professionnelles
- Un curriculum vitae détaillé

C. MODALITES DE SELECTION

La sélection se fera en trois étapes :

- 1.Pré-sélection sur dossier
- 2.Entretien de recrutement
- 3.Test écrit

D. DEPOT DES DOSSIERS

Les candidats intéressés sont priés de nous faire parvenir leurs dossiers physiques ou électroniques au plus tard **le MERCREDI 21 MAI 2025 A 13H00**.

Le dépôt physique se fait au siège du Cabinet MAYEBA Conseil, sis au rom point Hamdallaye, non loin de la Société Générale, au 1^{er} étage de l'immeuble Madina Légué de lundi au vendredi de **9H à 15H30**. Téléphone : **+224 620 42 50 08**

Le dépôt électronique se fera via le courriel suivant : recrutement.cna.2025@gmail.com

Les candidats désireux d'obtenir d'informations complémentaires peuvent nous contacter via le même courriel.

MAYEBA CONSEIL





REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail-justice- solidarité



Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation

Agence Nationale de Financement des Collectivités Locales-ANAFIC

Projet d'Appui à la Gouvernance Locale 2 (PAGL2)
Financement : Banque mondial-IDA N°7274-GN

AVIS D'APPEL D'OFFRES

REFERENCE APPEL D'OFFRES : AON N°001/PAGL2/F/IDA/2025

INTITULE DU MARCHE : L'acquisition de 6 376 téléphones en faveur des animateurs Communautaires (AC) pour la sensibilisation des Collectivités Locales (lot 1) et 362 appareils numériques (tablettes) en faveur des percepteurs d'impôt local dans les communes (lot 2).

Projet : **PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE LOCALE 2 (PAGL2)**

Acheteur : **Gouvernement de la République de Guinée**

Pays : **République de Guinée**

Emis le : 12 mai 2025

1. Le Gouvernement de la République de Guinée a reçu un financement de Banque Mondiale pour financer le Projet d'Appui à la Gouvernance Locale 2 (PAGL2), et à l'intention d'utiliser une partie du CREDIT IDA N° 7274-GN pour effectuer des paiements au titre du Marché de l'acquisition de 6 376 téléphones en faveur des animateurs Communautaires (AC) pour la sensibilisation des Collectivités Locales (lot 1) et 362 appareils numériques (tablettes) en faveur des percepteurs d'impôt local dans les communes (lot 2).

2. La Direction Générale de l'Agence Nationale de Financement des Collectivités Locales (ANAFIC), l'Unité de Gestion du Projet (UGP) sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir en deux (2) lots distincts Lot N°1 : 6 376 Téléphones et Lot N°2 : 362 Appareils Numériques (Tablettes) ci-dessus y compris le service connexe (livraison, mise en service, formation des utilisateurs) dans un délai de livraison au plus tard Soixante (60) jours à compter de la date d'approbation du contrat.

3. La passation du Marché sera conduite par Mise en Concurrence nationale (AON) tel que défini dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale, édition février 2025, et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans ledit Règlement.

4. Les soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de la **Direction Générale de l'Agence Nationale de Financement des Collectivités Locales (ANAFIC), Entrée Mariador Palace - Commune de Ratoma, Conakry République de Guinée, Tél. : 629 00 85 49 / 629 00 85 30- Email : spm@anafic.org.gn copie à direction@anafic.org.gn ; mnabe@anafic.org.gn ; smtoure@anafic.org.gn** et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres durant les heures de bureau de 9 heures à 16 heures 30 minutes du lundi au jeudi et de 9 heures à 13 heures le vendredi à l'adresse mentionnée ci-dessous.

5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en **Français** contre un paiement non remboursable d'Un Million Cinq Cent Mille (1 500 000 GNF) **Francs Guinéens** et contre reçus. La méthode de paiement sera par règlement en espèces ou remise de chèque de caisse. Le montant sera réparti comme suit : 30% de ce montant sera versé au compte N° 2011000407 de l'ARMP ouvert à la BCRG ; 50% au compte N°41 110 71 du Receveur Central du Trésor et 20% au compte de l'autorité Contractante sur le compte N°2011000549 ouvert à la BCRG au nom du **Projet d'Appui à la Gouvernance Locale (PAGL2)**. Le dossier d'appel d'offres sera retiré par le soumissionnaire lui-même ou son représentant au siège de la Direction Générale de l'ANAFIC ou transmis par voie électronique, contre un accusé de réception, au choix du candidat.

6. Les taxes et impôts locaux applicables au montant Hors taxes et Douane du marché a acquitté par le fournisseur retenu sont : Droit Proportionnelle 2%, Redevance ARMP : 0,6 % et Frais immatriculation DGCMF : 0,3 %.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard **le jeudi, 12 juin 2025 à 10h 00mn Heure de la République de Guinée, auprès du Secrétariat de la Cellule de Passation des Marchés de l'ANAFIC**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes publiquement en présence des représentants des Soumissionnaires et de toute personne choisissant d'être présente **le jeudi, 12 juin 2025 à 10 heures 30 minutes précises (heure de Conakry/ Guinée)** dans la salle de réunion de la **Direction Générale de l'Agence Nationale de Financement des Collectivités (ANAFIC), Entrée Mariador Palace - Commune de Ratoma, Conakry République de Guinée, Tél. : 629 00 85 49 / 629 00 85 30**.

8. Toutes les offres doivent comprendre une Garantie bancaire de l'Offre d'un montant par lot :

- ❖ **Lot N°1 : 65 000 000 GNF ou l'équivalent en toute autre monnaie librement convertible**
- ❖ **Lot N°2 : 23 000 000 GNF ou l'équivalent en toute autre monnaie librement convertible.**

9. L'attention est attirée sur le Règlement de Passation de Marchés exigeant que l'Emprunteur divulgue des informations sur la propriété effective du Soumissionnaire retenu, dans le cadre de la Notification d'Attribution du Marché, en utilisant le Formulaire de Divulgence des Bénéficiaires Effectifs tel qu'il est inclus dans le document d'appel d'offres.

10. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est : **Direction Générale de l'Agence Nationale de Financement des Collectivités Locales (ANAFIC), Entrée Mariador Palace - Commune de Ratoma, Conakry République de Guinée, Tél. : 629 00 85 49 / 629 00 85 30- Email : spm@anafic.org.gn copie à direction@anafic.org.gn ; mnabe@anafic.org.gn ; smtoure@anafic.org.gn.**

Conakry, le 30 avril 2025

Le Directeur Général


Sékou Mawa TOURE


CONAKRY

Fin des travaux de l'atelier régional sur la mise en place d'un réseau fonio en Afrique de l'Ouest

Les travaux, entamés en novembre 2024 à Mamou, se sont poursuivis à Conakry du 5 au 6 mai 2025. Organisé par le Groupe de la Banque mondiale, le ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, ainsi que l'Agence de promotion des exportations à travers le Projet de développement de l'agriculture commerciale en Guinée (PDACG), cet atelier visait à mettre en place un réseau régional du fonio. Il s'agissait notamment de définir sa forme juridique, son mode de gouvernance, sa vision, ses missions, ses membres, les conditions d'adhésion, ainsi que les garanties de sa durabilité.



Revenant sur les enjeux de ces travaux, Jeanne Coulibaly, cheffe de projet PDACG auprès du Groupe de la Banque mondiale, a déclaré : « Il faut savoir que la Guinée est le premier producteur mondial de fonio avec 600 000 tonnes. Aujourd'hui, il s'agit de promouvoir le fonio afin d'en faire une filière stratégique, non seulement en Guinée, mais également à l'échelle internationale. L'objectif est que la Guinée dépasse le simple statut de premier producteur pour devenir un exportateur majeur. »

Selon elle, cela nécessite la valorisation de cette culture à l'international, notamment à travers des actions de labellisation, de certification, et de promotion, afin de faire du fonio un moteur du développement économique guinéen.

Elle a également souligné que : « Ces travaux ont permis de définir un plan d'action concret. À ce titre, la Banque mondiale est disposée à accompagner tous les acteurs pour son opérationnalisation. »

Les participants, à l'image

de Amidou Diallo, ont exprimé leur satisfaction quant au bon déroulement de l'atelier. Selon eux, cette rencontre leur a permis d'acquérir des connaissances précieuses pour la promotion de la filière fonio en Guinée, en Afrique et à l'échelle mondiale.

Bilaly Diko, chargé des opérations à l'IFC – la branche du Groupe de la Banque mondiale dédiée au secteur privé – a pour sa part noté que : « La mise en place de ce cadre de structuration va permettre aux différents acteurs de mieux se connaître et de disposer d'un espace propice à l'investissement privé dans la chaîne de valeur. » Il a ajouté : « L'initiative de création d'un réseau régional est très bien accueillie par les producteurs, les PME et les transformateurs venus de divers horizons. Durant ces deux jours de travaux, nous avons défini ensemble un mode opératoire pour développer un réseau régional fédérant les principaux acteurs de la chaîne de valeur du fonio, avec une couverture panafricaine. »



De son côté, Oumar Barry, Secrétaire général du ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, est revenu sur l'importance de ce séminaire, qui a réuni des représentants de la Guinée,

du Sénégal, de la Côte d'Ivoire, du Mali, du Burkina Faso et du Togo.

« Il s'agissait pour les participants de parler d'une même voix et de s'accorder

sur un certain nombre d'éléments fondamentaux pour aller de l'avant ensemble », a-t-il déclaré.

Avant d'affirmer : « Nous sortons de cet atelier avec plusieurs recommandations qui permettront de redorer l'image du fonio guinéen à l'échelle mondiale. »

À l'issue des travaux, une équipe a été désignée pour poursuivre les efforts au cours des six prochains mois, en vue de l'opérationnalisation du réseau régional. Un plan d'action à court et moyen termes sera également élaboré pour concrétiser cette ambition collective.

Sékouba Kourouma



Lire Horoya c'est bien, s'y abonner c'est mieux

REPUBLIQUE DE GUINEE Travail-Justice-Solidarité  MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS	 AGENCE GUINEENNE D'EXECUTION DES TRAVAUX D'INTERET PUBLIC POUR L'EMPLOI
N° 02.3.0 :AGETIPE/DG/DGA/PRMP/2025	Conakry, le 09 MAI 2025

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO)

AAO : 001/MJS/AGETIPE/2025

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite à l'avis de non objection sur le plan annuel de passation des marchés du 2025.

2. L'Agence Guinéenne d'Exécution de Travaux d'Intérêt Public pour l'Emploi (AGETIPE) à travers sa tutelle le Ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) a sollicité et a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à l'acquisition de Quinze (15) motos tout-terrain sorties d'usines au compte de l'Agence Guinéenne d'Exécution de Travaux d'Intérêt Public pour l'Emploi (AGETIPE) en lot unique.

Les produits seront fournis au siège de l'AGETIPE sis à Almamyah Commune de Kaloum/Conakry dans un délai de livraison de trente (30) jours.

3. L'Agence Guinéenne d'Exécution de Travaux d'Intérêt Public pour l'Emploi (AGETIPE), sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux critères de qualifications requises pour la fourniture du marché cité plus haut.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 23 et suivants du Code des marchés publics, concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.

5. Les exigences en matière de qualifications sont :

- Trois (3) marchés similaires livrer en nature et en volume au cours des 5 dernières années ;
- Avoir une capacité financière ou une facilité de crédit de 20% du montant de l'offre délivrée par une Banque ou une assurance affiliée à une Banque;

(Voir le document d'Appel d'offres des Données Particulières pour les informations détaillées)

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'Agence Guinéenne d'Exécution des Travaux d'Intérêts Publics pour l'Emploi (AGETIPE), Tel : 622 91 29 20 / 662 32 73 52, e-mail : syllasemoha@gmail.com, quartier Almamyah commune de Kaloum, et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus de 9 heures à 16 GMT du lundi au jeudi et de 9 heures à 13 heures les vendredis.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir ou retiré un jeu complet du dossier d'Appel d'Offres Ouvert contre un reçu de paiement d'une somme forfaitaire non remboursable de **Trois Millions (3 000 000 GNF) Francs Guinéens**. Les paiements seront effectués à la Banque Centrale de la République de Guinée comme suit :

- 50% au compte N°41 110 71 « Receveur Central du Trésor »
- 30% au compte N°2011000407 de l'ARMP ouvert à la BCRG
- 20% au compte de l'Autorité contractante

Une redevance de régulation de 0,60% du montant hors taxes du marché sera prise en charge par l'Attributaire de marché conformément aux dispositions de l'article 41 du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 07 Août 2020.

Les offres doivent comprendre les frais d'immatriculation du contrat fixés à 0,3% du montant hors taxes dudit contrat conformément à l'article 1er de l'arrêté A/2023/1252/MEF/CAB/SGG du 05 Avril 2023, portant attribution et organisation de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP).

8. Le présent appel d'offres ne fait pas référence aux marges de préférences prévues par les articles 78 et 79 du Code des marchés publics.

9. Les offres doivent être rédigées en langue française et devront être déposées en quatre (4) exemplaires dont une (1) copie originale et trois (3) copies au Service Passation des Marchés Publics de l'Agence Guinéenne d'Exécution des Travaux d'Intérêts Publics pour l'Emploi (AGETIPE), quartier Almamyah commune de Kaloum au plus tard **le 10 juin 2025 à 10 heures 00 mn**

Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes.

Les offres seront ouvertes le cas échéant, en présence d'un observateur indépendant et des représentants des Soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis, **le 10 juin 2025 à 11 heures 30 mn** qui aura lieu dans la salle de réunion à l'Agence Guinéenne d'Exécution des Travaux d'Intérêts Publics pour l'Emploi (AGETIPE).

Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission égal à 1,5% du montant de l'offre en francs guinéens ou équivalent dans une monnaie librement convertible.

10. Cette garantie bancaire de soumission sera valable 30 jours après la date d'expiration de l'offre

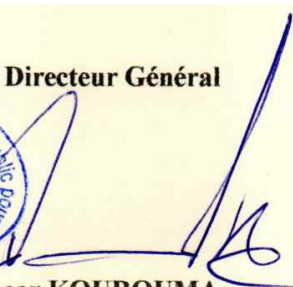
11. Le montant minimum de liquidité et/ou de facilité de crédit est de 20% du montant de l'offre

12. Les offres doivent demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission. Les offres qui ne parviendront pas aux dates et heures indiquées dans les DPAO seront purement et simplement rejetées.

La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

13. La législation régissant l'appel d'offres et des Codes des Marchés Publics.

Le Directeur Général



Aboubacar KOUROUMA

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité



MINISTERE DE LA JEUNESSE ET
DES SPORTS



AGENCE GUINEENNE D'EXECUTION DES
TRAVAUX D'INTERET PUBLIC POUR L'EMPLOI

N° 0221 AGETIPE/DG/DGA/PRMP/2025

Conakry, le 06 MAI 2025

AVIS DE RECRUTEMENT DE SEPT (07) INGENIEURS DELEGUE A PIED D'ŒUVRE REGIONAUX POUR LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION/REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES

L'AGETIPE, créée par décret D/2000/030/PRG/SGG du 10 mars 2000 et érigé en Etablissement Public administratif par décret D/2013/135/PRG/SGG assure la Maitrise d'ouvrage délégué des travaux et services d'utilité publique pour le compte de l'Etat, des collectivités décentralisées ou de toute autre entité publique ou privée, selon des procédures et techniques qui concourent à l'utilisation maximum de main d'œuvre et qui facilitent l'émergence et le renforcement des petites et moyennes entreprises.

A cet effet, la Direction Générale lance le **recrutement de Sept (07) ingénieurs Délégué à Pied d'Œuvre régionaux** pour conduire l'identification, le contrôle et la supervision des travaux de l'AGETIPE au niveau régional.

1-L'objectif principal de la mission :

L'objectif principal est de s'assurer de la planification, l'exécution, la supervision des projets dans la zone d'intervention et Veiller à la réalisation de tous les projets de construction, d'infrastructure ou d'autres secteurs conformément aux normes de qualité, de sécurité et aux délais établis.

2-Position :

Placé(e) sous la Coordination du Directeur Général et la Supervision directe du Chef de Département des infrastructures et Promotion de l'Emploi, ils ont la charge de superviser les travaux de l'AGETIPE dans la couverture Administrative de leur Région.

Lieu d'exécution du contrat :

- Un (1) postes basés à Boké centre – avec déplacements vers d'autres préfectures de la région
- Un (1) postes basés à Kindia centre – avec déplacements vers d'autres préfectures de la région
- Un (1) postes basés à Mamou – avec déplacements vers d'autres préfectures de la région
- Un (1) postes basés à Labé avec déplacements vers d'autres préfectures de la région
- Un (1) postes basés à Kankan centre – avec déplacements vers d'autres préfectures de la région
- Un (1) postes basés à Faranah centre – avec déplacements vers d'autres préfectures de la région
- Un (1) postes basés à Nzérékoré centre – avec déplacements vers d'autres préfectures de la région

3-PRINCIPALES TACHES ET RESPONSABILITES

- Identifier avec les bénéficiaires les potentiels sites pour futurs projets de l'AGETIPE,
- Participe aux réunions, ateliers de formations à l'interne comme à l'externe et présentations du projet dans sa zone d'intervention.
- Participe à la planification des activités dans sa zone d'intervention et à la supervision de leur implémentation conformément aux instructions de sa hiérarchie.
- Vérifier et valider avec sa hiérarchie des choix techniques de chaque projet afin d'assurer la qualité des interventions.
- Participe à la rédaction des rapports hebdomadaires, mensuels, annuels et autres documents techniques sur demande de sa hiérarchie.
- Participe activement au contrôle et suivi des activités en conformité avec les cahiers de charges afin de garantir la bonne qualité des interventions.
- Participer aux réceptions partielles, provisoires et définitives les travaux exécutés
- Effectuer des visites hebdomadaires de chantier dans sa zone d'intervention assortie d'un PV
- Valider les rapports émis par les missions de contrôle
- Elaborer le PV de validation des rapports émis par les missions de contrôle
- S'assurer de la réalisation des essais géotechniques et sondages ou tout essai exigé par les cahiers des charges
- Participer à l'atteinte des objectifs qualités de l'AGETIPE

4-Qualifications et expériences requises :

Profil : Être titulaire d'un diplôme d'Ingénieur de Génie Civil, Bâtiment ou Equivalent minimum BAC + 4/5, avec des compétences en gestion de projet routier ;

- Avoir une expérience générale d'au moins 5 ans dans le domaine de Génie civil, Bâtiment ou équivalent (assistance technique, études techniques des bâtiments publics, études techniques routières, contrôle et supervision, exécution des travaux, etc...);
- Avoir une expérience spécifique récente d'au moins 01 ans dans la gestion de projet routier ;
- Bonne connaissance des procédures de mise en œuvre des projets financés par les bailleurs de fonds extérieurs ;

- Connaître les normes en vigueur et les manuels techniques usuels (BAEL, EUROCODES, etc.) ;
- Savoir lire, analyser et interpréter les plans et les notes de calculs ;
- Connaître la réglementation nationale en matière de gestion environnementale et sociale des projets ;
- Connaître les règles les consignes de sécurité et d'hygiène sur les chantiers d'ouvrages ;
- Maitriser l'outil informatique et technique (Pack Microsoft, Piste, AUTOCAD, COVADIS, MSPROJECT, etc.) ;
- Être animé d'un sens de l'éthique.

5-Compétences et aptitudes

- Compétence avancée en communication écrite et verbale en Français et langue de la zone d'intervention ;
- Grande capacité de rédaction des rapports de synthèses ;
- Bonne connaissance des dossiers d'ingénierie Génies-civil/Génie rural ;
- Capacité démontrée à travailler de manière autonome et à gérer simultanément plusieurs priorités avec efficacité ;
- Intégrité et sens aigu de la confidentialité et l'éthique professionnelle ;
- Compétences en leaderships et capacité à mobiliser des équipes autour d'objectifs communs ;
- Aptitude à prendre des décisions sous pression et à respecter des délais stricts ;
- Excellentes compétences organisationnelles et souci de détail
- Collaborer avec les équipes locales, les entrepreneurs et les parties prenantes pour optimiser les ressources et assurer une communication fluide entre les différents intervenants ;
- Esprit d'initiative, flexibilité et orientation vers le service

6-Dossiers de candidature

Les dossiers de candidatures doivent comprendre :

- Une lettre de motivation adressée au Directeur Général de l'AGETIPE
- Un Curriculum Vitae actualisé ;
- Copie du diplôme d'études supérieures le plus élevé et autres attestant la qualification du candidat avec au moins 3 références joignables ;
- Les dossiers de candidatures incomplets ne seront pas examinés

7-Comment postulez

Les dossiers électroniques seront envoyés par mail à l'adresse ci-après : aboubacarbob@gmail.com jusqu'au **10/06/2025 à 12 heures 30 date limite de dépôt.**

Les dossiers de candidature en version papier seront reçus dans les locaux de l'AGETIPE ouverts à cet effet, tous les jours ouvrables du lundi au vendredi de 10 heures à 13 heures.

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter les numéros suivants
tél : 622 58 88 43/622 91 29 20

Seules les candidatures reçues par cette adresse seront prises en considération.

Les candidatures reçues après la date la date clôture de l'avis ne seront pas acceptées.

NB : les résidents locaux et les candidatures féminines sont vivement encouragés.

Durée du Contrat : déterminée sur un minimum de 12 mois (avec période d'essai d'un mois).

L'AGETIPE, se réserve le droit de ne contacter que les candidats (e) s qui seront présélectionné (e) s

Le Directeur Général

Aboubacar KOUROUMA

FORECARIAH

Le ministre Moïse Sylla en campagne sensibilise pour le PN-RAVEC

En tant que parrain de Forécariah, le ministre Moussa Moïse Sylla a salué dans son discours le soutien de la population envers le Général Mamadi

« Je sais que toutes les sous-préfectures de Forécariah, leurs populations, sont à 1000 % dans l'esprit du général Mamadi Doumbouya. Et je sais que c'est grâce à ses actes. Ce ne sont pas seulement sa personne qui vous plaît, mais les actions concrètes qu'il mène chaque jour pour le développement de la Guinée. Le programme national de recensement est l'une de ces actions majeures, et j'ai été choisi pour accompagner sa mise en œuvre à Forécariah, aux côtés du préfet », a déclaré, à l'entame, le ministre.

Avant d'insister sur le bien-fondé de l'enrôlement : « Les opérations de recensement concernent tous les citoyens guinéens âgés de 10 ans et plus, en vue de constituer le registre national des personnes physiques et le fichier électoral biométrique. Elles ont commencé le 15 avril et se poursuivront jusqu'au 30 mai 2025 dans toutes les communes, et du 30 avril au 20 mai 2025 à la place de la Commune de l'Union



Européenne. Il s'agit d'une vaste opération qui concerne toute la République de Guinée et ses représentations à l'étranger. Pour y participer, il suffit de vous munir de votre acte de naissance, de votre jugement supplétif transcrit ou de votre certificat de nationalité, et de vous rendre au chef-lieu de votre secteur. »

Le ministre a souligné l'aspect inclusif du processus : « Ce qui a commencé à Benty doit se poursuivre. Dès demain, même ceux qui ne partagent pas les

idées du CNRD ou du Général Mamadi Doumbouya doivent se faire recenser. Vous ne le faites pas pour le Président, mais pour vous-mêmes. Car, demain, si vous êtes recensés aujourd'hui, vous figurerez sur le fichier électoral. Ainsi, nous aurons un fichier propre et transparent, et éviterons les problèmes électoraux du passé. Sans inscription, vous ne pourrez pas voter pour le candidat de votre choix. »

Kakoutalaye, une étape marquante et symbolique

La deuxième étape de la visite du ministre Moussa Moïse Sylla l'a conduit sur l'île de Kalan (Kakoutalaye). Pour s'y rendre, la délégation a emprunté deux pirogues vétustes depuis l'ancien port négrier de Benty – un geste audacieux, qui témoigne de la détermination du ministre à accomplir sa mission jusqu'au bout.

Au débarcadère de Kakoutalaye, une foule enthousiaste a accueilli la délégation en scandant le nom

du Président Mamadi Doumbouya et en l'accompagnant jusqu'au lieu de rassemblement.

Les habitants ont exprimé leur soutien à l'initiative, qu'ils considèrent bénéfique pour leur communauté et pour toute la Guinée. En signe de gratitude, ils ont offert divers présents au ministre, dont une vache, du sel, de l'huile, etc. La délégation a ensuite relayé les messages de sensibilisation autour du recensement biométrique.

Une mobilisation nationale en marche

Il convient de rappeler que le dimanche 4 mai, le ministre Moussa Moïse Sylla avait déjà officiellement lancé la campagne de sensibilisation au recensement biométrique à l'école primaire internationale de Pamelap. Cette visite à Benty et Kakoutalaye confirme l'engagement du gouvernement à garantir une participation massive au PN-RAVEC, pierre angulaire d'une gouvernance éclairée et d'un développement inclusif.

Mohamed Dramé

RECENSEMENT A BENTY

Entre enthousiasme et engouement !

Dans le cadre de la sensibilisation des populations de Forécariah sur l'importance du PN-RAVEC, le ministre de la Culture, du tourisme et l'artisanat, Moussa Moïse Sylla, a visité Benty, une sous-préfecture et l'île Kakoutalaye un district de Forécariah, entouré du Préfet et de son adjoint, du président de la délégation spéciale de Benty, le mardi 6 mai 2025. C'est un accueil chaleureux et un engagement affirmé qui ont ponctué cette mission de sensibilisation.

Benty, une sous-préfecture forte de 11 districts, 43 secteurs et 33 544 habitants sur une superficie de 574 km², a répondu avec enthousiasme l'appel du ministre. Limitée à l'est par Farmoriah et l'océan Atlantique, au sud par la Sierra Leone et au nord par la commune rurale de Farmoriah, la population de Benty a manifesté un vif intérêt pour comprendre les enjeux du recensement.

Femmes, enfants, élèves, fonctionnaires, personnes âgées, sages et leaders religieux ont réservé un accueil vibrant et musical à la délégation ministérielle conduite par Moussa Moïse Sylla, parrain de la campagne de sensibilisation à Forécariah.

Dans une ambiance festive, le Président de la délégation spéciale de Benty, Gassim Doumbouya, a exprimé avec fierté l'engagement de sa juridiction : « Benty est là pour le général, Benty sera là pour le général et Benty est prêt à soutenir le général Président Mamadi Doumbouya. » Il a aussi souligné l'ingéniosité locale face à la logistique : « La commune de Benty a reçu 7 kits qui sont pour nous comme

1000, car nous effectuons une rotation pour que chacun puisse se faire recenser, même dans les zones à forte densité de population. A date, Benty a tend maintenant vers 4000 citoyens recensés. Même s'il faut prendre les kits, aller de famille en famille, on le fera pour avoir un extrait de naissance et une carte biométrique, », a-t-il ajouté,

Pour sa part, en tant que parrain de Forécariah, le ministre Moussa Moïse Sylla dira que toutes les sous-préfectures de Forécariah sont à 1000% dans l'esprit du général Mamadi Doumbouya.

« Ce n'est pas tant la personne du général qui vous plaît, mais ce sont les actes que le général pose au jour le jour qui sont des preuves éloquentes de son attachement au développement de la Guinée. Et l'un des actes importants posés par le général, c'est ce programme national de recensement pour lequel j'ai été choisi afin de mener avec le préfet de Forécariah, la sensibilisation à Forécariah et dans toutes les sous-préfectures », affirme-t-il. Et d'ajouter que les opérations de recensement concernent les citoyens guinéens



d'un âge de 10 ans. Il s'agit de constituer le registre national des personnes physiques et le fichier électoral biométrique.

« Ces opérations ont commencé le 15 avril et elles se poursuivront jusqu'au 30 mai 2025 dans toutes les communes et du mercredi 30 avril au mardi 20 mai 2025 à la place de la commune de l'Union Européenne. Ce qui signifie que c'est une vaste opération qui concerne la République de Guinée et ses représentations à l'étranger. Pour participer à ce recense-

ment, c'est simple. Munissez-vous de votre acte de naissance ou de votre jugement supplétif et sa transcription ou de votre certificat de nationalité et rendez-vous au chef-lieu de votre secteur », a-t-il fait savoir.

En ce qui concerne l'étape de l'île de Kakoutalaye, la délégation ministérielle a eu droit à un autre accueil chaleureux. La deuxième étape des visites de Moussa Moïse Sylla l'a conduit à l'île de Kalan (Kakoutalaye). Au débarcadère de Kakoutalaye, une foule enthousiaste a acclamé le ministre en scandant le nom du Président Mamadi Doumbouya. Là, la délégation a relayé les messages de sensibilisation concernant l'importance du recensement biométrique.

Cette visite à Benty et Kakoutalaye confirme l'engagement du gouvernement à assurer une participation massive au PN-RAVEC, pierre angulaire d'une gouvernance éclairée et d'un développement inclusif.

MD

« Nous sommes l'Océan » / « Baa fanxasi nan muxura »

Du 9 au 13 juin 2025, la France accueillera la troisième Conférence des Nations unies sur l'Océan (UNOC3). Ce rendez-vous sera un moment décisif : il réunira, à Nice, une centaine de chefs d'Etat et de gouvernement, et plusieurs dizaines de milliers de participants, chercheurs, scientifiques, acteurs économiques, militants associatifs et citoyens du monde entier. A cette occasion, la France portera un objectif clair : protéger l'Océan par des ac-

Un être humain sur trois dépend de l'Océan pour vivre, et pourtant, ce dernier est en danger. C'est un espace encore largement méconnu, qui ne dispose ni d'une gouvernance globale, ni des financements nécessaires à sa préservation. Les chiffres sont inquiétants : plus de 8 millions de tonnes de plastique sont déversées dans l'Océan chaque année, selon une étude de la revue Science. A cela s'ajoute la surexploitation, qui touche plus d'un tiers des

mis d'établir un cadre mondial contraignant pour limiter le réchauffement climatique, l'UNOC3 représente une opportunité historique. Les « Accords de Nice » constitueraient un véritable pacte international pour la conservation et l'utilisation durable de l'Océan. Ce pacte serait ainsi directement en ligne avec les objectifs de développement durable (ODD) adoptés par l'ONU, en 2015.

Pour y parvenir, les discussions à Nice devront être concrètes et tournées vers



lutions massives d'hydrocarbures et de plastiques, méthodes de pêche illégales et non régulées, captures de mammifères protégés. Pour mettre un terme à ce vide juridique, nous devons obtenir la ratification de 60 pays

Enfin, comment protéger ce que l'on ne connaît pas – ou pas assez ? Nous devons accroître notre connaissance de l'Océan et mieux la diffuser. Aujourd'hui, nous sommes capables de cartographier la surface de la Lune ou celle de Mars, mais le fond des Océans nous demeure inconnu. Ils recouvrent pourtant 70% de la Terre ! Ensemble, mobilisons la science, l'innovation et l'éducation pour mieux comprendre l'Océan et sensibiliser davantage le grand public.

Face au changement climatique qui s'accélère et à la surexploitation des ressources marines, l'Océan n'est pas un enjeu parmi d'autres. C'est l'affaire de tous. La remise en question du multilatéralisme ne doit pas nous faire oublier notre responsabilité commune. L'Océan est un lien universel, il est au cœur de notre avenir. Ensemble, nous pouvons faire de l'UNOC3 un tournant majeur pour nos peuples, pour les générations futures et pour notre planète.

La ratification du traité par la Guinée est possible avant le 9 juin. Plus que jamais, nous devons nous mobiliser collectivement et faire de l'UNOC3 un tournant. Votre engagement est décisif pour la gestion durable de la haute mer. La France sera heureuse d'accueillir les autorités guinéennes à Nice, engagé en faveur de la protection de l'Océan, pour la célébration de l'entrée en vigueur du traité BBNJ. Nous comptons sur vous.

Luc Briard,
Ambassadeur de France
en Guinée et
en Sierra Leone



tions concrètes.

L'Océan est notre bien commun. Il nourrit les peuples et les protège. Il nous fait rêver et voyager. Il nous offre de l'énergie durable, des moyens de commercer, des ressources et des connaissances scientifiques infinies.*

stocks de poissons, mais aussi l'acidification des eaux, la montée du niveau de la mer et la destruction des écosystèmes marins. Et ces phénomènes s'accroissent, conséquences directes du dérèglement climatique.

Dix ans après la COP21 et l'Accord de Paris, qui a per-

l'action. Il s'agira d'œuvrer pour une meilleure gouvernance, davantage de financements et une plus fine connaissance de la mer.*

En matière de gouvernance, le traité sur la protection de la biodiversité en haute mer (BBNJ) est un levier essentiel. La haute mer – plus de 60% des Océans – est aujourd'hui le seul espace qui n'est pas régi par le droit international. L'absence de surveillance et de règles communes entraîne un véritable désastre socio-environnemental : pol-

et ainsi permettre au traité BBNJ d'entrer en vigueur.

La protection de l'Océan passe également par la mobilisation des financements publics et privés et le soutien à une économie bleue durable. Pour continuer à bénéficier des formidables opportunités économiques de l'Océan, nous devons faire en sorte que les ressources marines puissent se régénérer. A Nice, plusieurs engagements seront annoncés en matière de commerce international, de transport maritime, de tourisme et d'investissement.*

Lire Horoya c'est bien, s'y abonner c'est mieux

MAFERINYAH

Les acquis du projet Simandou

La réalisation port minéralier du projet Simandou à Moribayah a impacté le district de Madinagbé et de Senguellen sis dans commune rurale de Maferinyah (Forecariah). Les responsables de ces villages remercient les membres du CNRD, à sa tête le Président de la République de Guinée, Général Mamadi Doumbouya, pour leur engagement en faveur du méga projet Simandou.

Mohamed Camara est Secrétaire administratif du bureau de district du Senguellen. Il a fait savoir les avantages de ce projet pour les citoyens de sa localité.

« Ce projet a déplacé deux secteurs de notre district : Bamboughô et sounguah. A cet effet, plus de 100 maisons ont été construites pour les recaser. Ce qui fait 90 pour Sounguah et 40 pour Bamboughô. Certains de ces habitants vivaient dans la précarité absolue. Ils n'avaient pas de moyens de subvenir à leurs besoins à plus forte raison d'avoir un bon logement. Mais grâce à ce projet, ces pauvres citoyens bénéficient des maisons qui remplissent toutes les commodités. A travers cette indemnisation, les populations ont une chambre, un salon, une douce, un magasin et une ter-



rasse. A cela s'ajoute la réalisation dans notre village de 20 forages, un centre de santé amélioré, des écoles et la réalisation en cours de la route Maferinyah-port de Moribayah », explique-t-il.

Il a aussi précisé que l'activité

principale des citoyens de Senguellen est l'agriculture et l'extraction du sel.

« Aujourd'hui, nos domaines agricoles sont touchés par le projet Simandou. Désormais les jeunes de ce village travaillent dans cette société. C'est la rai-

son pour laquelle je sollicite que le transfert de la compétence soit tenu en compte, pour que cette jeunesse continue à renforcer leurs capacités, même au moment de la production », ajoute-t-il.

Pour le Président du district de Madinagbé, Mamadouba Youla, le projet Simandou va apporter assez de privilège pour les citoyens de sa localité en particulier et les Guinéens en général.

« Aujourd'hui, la migration est galopante à Madinagbé par les demandeurs d'emploi. La population de ce village était estimée à 3 000 mais se retrouve aujourd'hui avec plus de 8000 habitants. Dans cette situation, M Youla sollicite que son district bénéficie de la réalisation d'un centre de santé digne de nom, des forages et des

écoles »,

De son côté, Aboubacar Cissé, président du comité local des impactés du Rio tinto à Madinagbé, expose ses inquiétudes.

« C'est dans nos domaines agricoles qu'on est en train de réaliser le port minéralier de Simandou. Cela a touché 171 personnes des districts de Madinagbé et de Senguellen. L'année passée, Rio Tinto nous a demandé de chercher ailleurs un endroit agricole afin de l'aménager pour les impactés de notre localité. Cette promesse n'a pas été réalisée. Cela ne nous a pas permis de travailler ces deux dernières années, alors que l'agriculture est l'activité principale des citoyens de ce village », rappelle-t-il.

Abdoulaye Keita
Photo : Sylla Lamine

ENVIRONNEMENT

Des journalistes à l'école des solutions basées sur la nature

Ils sont une trentaine de journalistes à prendre part, ce mercredi 7 mai 2025 à Kindia, à un atelier de formation sur le genre, l'inclusion, l'adaptation climatique et les solutions fondées sur la nature. C'est une étape décisive dans la mise en œuvre du Projet d'adaptation climatique basée sur la nature dans les forêts guinéennes d'Afrique de l'Ouest (NBS Forêts Guinéennes) et du projet d'adaptation aux changements climatiques dans le parc national du Moyen-Bafing en Guinée (Femmes Pro-Forêts – FProF).

Les deux projets sont respectivement mis en œuvre par le Centre d'Étude et de Coopération Internationale (CECI), à travers sa représentation en Guinée, et par l'Union des Producteurs Agricoles et du Développement International (UPADI).

Pour le représentant Pays CECI (Centre d'étude et coopération internationale) Abdourahim Herico Diallo, il est important d'atteler le partage et l'échange portant sur les questions du Genre et d'inclusion d'entrepreneuriat vers la conservation de la biodiversité, d'adaptation au changement climatique et des solutions.

« Il constitue un facteur de rayonnement et de durabilité de notre intervention. Pour nous, CECI, WUSC et IPADI, les professionnels des médias que vous êtes, occupent un rôle central dans la sensibilisation, la mobilisation et la conscientisation des décideurs et autres acteurs locaux sur les dangers et effets du changement climatique », ajoute-t-il.

De son côté, Mamadou Tafsir Diallo, représentant de UPADI

(Unions des producteurs agricoles et du développement international) Diallo a salué le travail que les médias au quotidien font dans le cadre de la protection de l'environnement et de la conscientisation du grand public pour améliorer la résilience économique et sociale dans notre pays et particulièrement en faveur des femmes et des personnes en situation de vulnérabilité.

« Ensemble, nous devons unir nos forces et redoubler d'efforts pour promouvoir l'autonomisation économique et le pouvoir des femmes, favoriser l'entrepreneuriat féminin, développer l'accès aux technologies et à la formation dans un environnement sain et durable. L'occasion est également opportune de lancer un appel fraternel et un coup de cœur aux professionnels des médias aux gouvernants et gouvernées et aux partenaires techniques et financiers à s'engager et amener davantage d'action en faveur de la promotion des droits des femmes et de la protection durable de notre environnement », affirme-t-il.



Pour sa part, le Directeur du cabinet représentant du gouverneur de la région administrative de Kindia, Lanfia kouyaté, dira que le projet Femmes pro Forêt est une initiative de l'IPADI, (Union des producteurs agricoles développement international) et la chaire de recherche en économie écologique du Canada pour favoriser l'adaptation au changement climatique dans le parc national du Moyen-Baf-

fin grâce à un financement du gouvernement du Canada.

« Le projet Femmes pro Forêt a pour objectif d'accroître l'adaptation au changement climatique des femmes et jeunes femmes vulnérables et leurs familles des paysages du parc du Moyen-Baffin. Pour y parvenir, les porteurs du projet que sont l'IPADI et la CRCE, au niveau international, mobiliseront des expertises et d'autres organisa-

tions canadiennes (...) cet atelier qui va réunir des membres des organes de presse publique, privée, réveille une importance capitale dans un contexte où les défis liés au changement climatique sont de plus en plus pressants et où la gouvernance inclusive constitue un levier essentiel pour bâtir des sociétés résilientes, équitables et durables », conclut-il.

Kadiatou KB Baldé



REPUBLIQUE DE GUINEE

TRAVAIL-JUSTICE-SOLIDARITE



MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA DECENTRALISATION (MATD)

SERVICE NATIONAL D'AMENAGEMENT DES POINTS D'EAU (SNAPE) Projet d'Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement Moyenne Guinée/Haute Guinée (PAEPA MG-HG)

Secteur : Eau et Assainissement

Mode de financement : Prêt/vente à tempérament

No du Financement : GIN 1038

AVIS GENERAL DE PASSATION DES MARCHES (AGPM)

Conakry, le 12 mai 2025

Le Gouvernement de la République de Guinée a obtenu un financement de montant 40 000 000 Dollars EU sous la forme de prêt de la Banque Islamique de Développement pour financer le Projet d'Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement Moyenne Guinée Haute Guinée et à l'intention d'utiliser une partie de ce *financement* pour effectuer des paiements pour l'acquisition de biens, travaux et services connexes et de services de consultants nécessaires dans le cadre de ce projet. *Ce projet sera financé conjointement par le Gouvernement Guinéen.*

Le projet comprendra les composantes suivantes :

Composante A-Développement des infrastructures d'eau et d'assainissement. Cette composante comprend la réalisation de 500 nouveaux forages équipés de PMH, la réhabilitation de 750 forages équipés de PMH âgés de plus de 15 ans, la construction de 90AEP, la construction de 1000 latrines familiales et de 400 latrines publiques.

La passation des marchés des différents travaux et équipements sur financement de la BID sera effectuée par **Appel d'Offres International limité aux entreprises des pays membres de la BID (AOI/PM)**, par **Appel d'offres National et par consultation de fournisseurs**.

NB : Concernant la construction de 1000 latrines familiales, 400 latrines publiques et la réhabilitation de 750 forages équipés de PMH âgés de plus de 15 ans, ce volet est financé sur la part du Gouvernement Guinéen et donc la passation des marchés sera faite par une mise en concurrence de fournisseurs nationaux (PME et autres structures légères) retenues sur la liste restreinte.

Composante B- Services Conseil.

Un consultant sera recruté pour réaliser les études d'exécution et préparer les DAO, assurer le contrôle et la supervision des travaux ainsi que la validation des essais de réception des différents ouvrages qui seront construits. Le consultant assistera également le SNAPE dans le dépouillement et l'analyse des offres pour la sélection des entreprises et dans la certification des demandes de paiement. Les services de consultant seront acquis par une mise en concurrence utilisant la méthode de **Sélection Basée sur la Qualité et le Coût (SBQC)**.

Composante C –Appui institutionnel. Cette composante comprend (i) la mise en place d'une base de données et élaboration du Programme d'Alimentation en Eau potable et Assainissement à l'Horizon 2030 (PNAEPA), Les services de ce consultant seront acquis en utilisant la méthode de **Sélection Basée sur la Qualité et le Coût (SBQC)**. (ii) la construction et l'équipement du Laboratoire et du local des archives, (iii) la dotation du SNAPE en mobilier de bureau, matériels informatiques et roulants et (iv) le renforcement des capacités des cadres du SNAPE et de la DNIP. La passation des marchés de mobiliers de bureau, matériels informatiques et roulants ainsi que la construction et l'équipement du Laboratoire et du local des archives sera effectuée par un **Appel d'Offres National (AON)**.

Composante D –Gestion du projet. L'Agence d'Exécution du projet sera le SNAPE. A ce titre, une UGP sera créée pour assurer la bonne exécution du projet. Par souci d'efficacité, le personnel de l'UGP sera recruté par appel à candidatures. Le financement de la BID prendra en charge les salaires et les frais de fonctionnement, l'acquisitions de mobiliers de bureau, matériels

informatique et roulant, le renforcement des capacités du staff de l'UGP, l'organisation d'un atelier de lancement du projet et de visite de familiarisation au Hub Régional de Dakar ainsi que le recrutement de consultants individuel pour la réalisation des revues à mi-parcours et du rapport d'achèvement. En outre, un auditeur interne serait recruté sur le financement de la BID pour s'assurer que toutes les ressources mise à la disposition de l'UGP et du SNAPE sont utilisées conformément aux dispositions. La passation des marchés de mobiliers de bureau, matériels informatiques et roulants sera effectuée par une **Consultation de Fournisseur (CF)**.

Composante E- Audit financier.

Il s'agira d'assurer l'audit financier annuel du projet. A cet titre, un Cabinet d'audit financier sera recruté suivant les procédures et sur financement de la BID. Les services de consultant pour l'audit du projet seront acquis par une mise en concurrence utilisant la méthode de **Sélection Basée sur le Moindre Coût (SMC)**.

Les acquisitions financées par la Banque Islamique de Développement seront effectuées conformément aux Directives pour l'acquisition de Biens, Travaux et services connexes dans le cadre des Projets financés par la Banque Islamique de Développement (édition courante) et sont ouvertes à tous les soumissionnaires éligibles, tels que définis dans ces Directives. Les acquisitions de services de consultants seront effectuées conformément aux Directives pour l'acquisition de Services de Consultants dans le cadre des Projets financés par la Banque Islamique de Développement (édition courante).

Les avis spécifiques de passation des marchés pour les acquisitions à effectuer par Appel d'Offres International (AOI) ou Appel d'Offres International réservé aux pays membres (AOI/PM) et les appels à manifestations d'intérêt pour les services de consultants seront publiés au fur et à mesure qu'ils seront disponibles, sur le site internet de la BIsD, www.jaoguinee.com, les journaux : le Horoya, la Tribune et le Journal des Appels d'Offre.

La pré-qualification de fournisseurs et d'entreprises est prévue pour les marchés ci-après : recrutement de Consultant pour les études, le contrôle et la supervision des travaux ; le recrutement de l'Auditeur.

Les candidats intéressés et éligibles, qui souhaitent être considérés pour la fourniture de biens, travaux et services de consultants pour le projet, ou qui désirent obtenir des informations additionnelles, sont invités à contacter le Bénéficiaire à l'adresse ci-dessous

Service National d'Aménagement des Points d'Eau (SNAPE) Projet d'Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement Moyenne Guinée/Haute Guinée.

Mamoudou TOURE Spécialiste en Passation des Marchés

Téléphone : +224 628 38 13 71/664 77 73 65

Courriel : mamoudoutoure65@gmail.com

LE DIRECTEUR GENERAL



Aladi Fodé KABA

DISTINCTION

Un Guinéen s'illustre au Salon de l'Audiovisuel du Cameroun

Mohamed Chérif Touré, passionné d'audiovisuel, s'est distingué lors de la troisième édition du Salon International de l'Audiovisuel de Douala, au Cameroun. Cet événement a réuni des professionnels des médias, créateurs de contenus et experts du secteur venus de divers horizons pour échanger sur les innovations et les défis de l'audiovisuel en Afrique, autour du thème : « Révolution numérique et audiovisuel africain ».

Responsable des programmes à la RTG2, Mohamed Chérif Touré est rentré au pays avec le Prix du SINACUS 2025. Cette récompense vient saluer un travail remarquable accompli au sein de ce média de service public, notamment à travers la production de magazines et de documentaires. Une reconnaissance méritée pour son engagement et sa passion dans le domaine de l'audiovisuel.

À son retour, notre reporter a tendu son micro à ce lauréat, visiblement ému d'avoir remporté ce prix de l'innovation décerné lors d'un événement réunissant des acteurs venus de plusieurs pays d'Afrique.

Selon Mohamed Chérif Touré, sa sélection a été facilitée par une rencontre au Gabon, lors du FEMOGA (Festival de la Mode Gabonaise) : « J'ai réalisé une magazine sur une femme, membre du comité d'organisation de l'événement. Elle avait un stand, car elle est créatrice de sacs et autres accessoires. De

retour au Cameroun, elle a montré mes réalisations à ses collègues, qui les ont beaucoup appréciées. C'est ainsi qu'elle m'a parlé du Salon International de l'Audiovisuel. J'ai alors envoyé mon CV, accompagné de liens vers mes productions et des événements nationaux et africains auxquels j'ai participé. Après vérification, ils ont jugé ma participation pertinente. »

Il poursuit : « Il y avait beaucoup de candidats, venus de divers pays africains, représentant des chaînes de télévision. J'étais parmi les rares représentants d'une chaîne nationale. Les autres représentaient principalement des chaînes privées, notamment NCI et 3TV du Burkina Faso. Sur place, personne ne savait que je faisais partie des lauréats. Je filmais tranquillement dans la salle quand, soudain, ils ont annoncé : Mohamed Chérif Touré ! J'ai dit : Waouh, quelle belle sur-



prise ! Je n'avais même pas quelqu'un à qui confier mon téléphone pour filmer le moment... Je suis sorti. »

Il a également précisé avoir été

panéliste pendant l'événement : « J'ai animé deux panels et joué le rôle de community manager pour les participants. Personne ne maîtrisait vraiment la production de magazines. Même ceux qui en avaient les compétences manquaient de temps. J'ai aussi pu organiser une session de formation en journalisme mobile pour quelques étudiants présents au salon. Cela s'est déroulé dans le stand du Niger, pays invité d'honneur, avec de nombreux représentants, dont même le consul. Le Niger a d'ailleurs remporté le prix du meilleur stand. »

Plus loin, Mohamed Chérif Touré confie : « Je ne suis pas étonné, mais plutôt surpris par ce prix. Je me dis toujours que lorsqu'on travaille avec passion, un jour cela finit par payer.

J'étais particulièrement honoré de recevoir ce prix des mains du ministre camerounais de l'Information et de la Communication. J'ai même eu la chance d'avoir Roger Milla assis juste en face de moi. Cela m'a donné encore plus envie de continuer à me surpasser, et à dire aux jeunes de ne pas se décourager. Le travail finit toujours par porter ses fruits. Mon documentaire sur la première cité de bauxite de Guinée, à Kassa, a particulièrement marqué les esprits, tout comme mes productions sur les festivals, notamment le FEMOGA et celui de la mode gabonaise. »

Il a enfin annoncé sa prochaine participation au Salon des Médias du Mali, prévu du 12 au 15 juin 2025.

Thierno Kalifatou Doumbouya

PELERINAGE CHRETIEN DE BOFFA
Vers les 150 ans d'évangélisation

Depuis 1963, les fidèles catholiques de Guinée effectuent le pèlerinage national à Boffa. Un haut lieu d'évangélisation. La communauté de Boffa est née de l'intention des fils katty Jean Jacques, Emmanuel et Benoît qui en 1875 invitèrent les missionnaires spiritains du Sénégal à venir fonder une nouvelle patrie du christ en Guinée. Selon les données historiques la mission débuta officiellement en 1877. Ainsi l'église catholique de Guinée va commémorer les 150 ans de son implantation en 2027. En prélude à cet événement, l'archidiocèse de Conakry appelle les fidèles à se préparer à cette célébration historique. Le diocèse de Boké a désormais la lourde responsabilité de veiller à la bonne santé spirituelle et matérielle de ce lieu emblématique, selon Monseigneur Moïse Tinguiano Evêque de Boke. Des pèlerins marcheurs rencontrés témoignent : « Je suis Benjamin Tamba Kamano de la paroisse Saint Jacques de Lambagni diocèse de Conakry ma présence aujourd'hui à Boffa est fondée sur deux raisons, remercier le seigneur pour ses bienfaits, confier davantage ma famille, mes projets et tout ce que je compte réaliser dans ma vie et demander à Dieu de m'accompagner tout au long de ma vie. »

« Je me nomme Marie Bangoura de la paroisse de Saint Jean évangélique de Dapompa c'est ma première



fois de marcher et cela m'a fait du bien, c'était une décision pour moi depuis longtemps je me suis décidée cette année 2025. Pendant la marche j'ai ressentie la présence de Dieu vivant en moi j'étais vraiment dépassé, on priait chantait sur la route c'était la joie au cœur, de mon côté le pèlerinage s'est passé dans les bonnes conditions. »

Kourouma Jean Pépé, pèlerin de la paroisse de Sainte Rita de Sangoyah : « Cette année par la grâce de Dieu nous avons effectué comme prévu la marche pénitentielle pour Boffa avec la grâce de Dieu nous avons fait cette pénitence donc chacun avaient des intentions particulières parmi lesquelles, le pardon et que le seigneur me pardonne afin de pouvoir revivre cette foi qui nous rapproche de Dieu et aussi vivre ce moment des 150ans de l'évangélisation. »

Feindouno saa Bernard ve-

nant de la paroisse Saint Jean de Marie du Diocèse de N'zérékoré explique : « J'ai pris part à cet événement pour remercier Dieu pour ses grâces dans ma vie, pour tous ses bienfaits pour ma famille. Marcel Balie Kamano paroisse Saint Jacques de Lambagni nous avons connu une année de grâce comme annoncée par le pape François qu'on ne cesserait jamais de pleurer, que Dieu l'accueille dans son paradis, nous continuerons nos prières pour cette année de grâce qui coïncide avec le pèlerinage Marial de Boffa. Toute l'église de Guinée décide d'aller à la source sur les pas des premiers missionnaires et premiers prêtres qui sont venus répondre à l'appel... Le pèlerinage s'est déroulé dans de bonnes conditions et des prières ont été formulées pour la paix, la cohésion sociale et le développement de la Guinée. »

Delphine Massabory Béavogui
Photo: Alexis Nyakoye Tonamou

INCENDIE A TAOUYAH

Quatre membres d'une famille périssent

Quatre personnes d'une même famille dont trois filles ont trouvé la mort dans un incendie au quartier Taouyah (commune de Ratoma), dans la nuit de vendredi à samedi 10 mai 2025.



Selon nos informations, un court-circuit serait à l'origine de cet autre sinistre provoqué par une surtension du courant.

Selon Mohamed Kouyaté, citoyen résident, le courant a bloqué l'endroit menant à l'eau pour éteindre le feu, ce qui a fait que le feu s'est vite propagé. En fait, impossible.

" Au total, il y avait sept personnes dans la maison. On a pu sauver trois, quatre y ont péri. Les victimes ont pour noms Bountouraby, Ta Ciré, l'enfant de dame Kadi Mohamed et la jumelle de Salé. Nous ne sommes pas en sé-

curité dans la zone", a-t-il ajouté.

Aux dires des témoins, les dégâts seraient mineurs si les sapeurs-pompiers seront à temps, mais hélas. Quant aux blessés, ils ont été transportés d'urgence, mais dans un état critique.

"Trois personnes ont pu être sauvées grâce à l'intervention des voisins qui ont cassé le mur pour pénétrer dans la maison. Les quatre autres ont péri. Parmi les victimes figurent deux fillettes, un nourrisson et sa mère", raconte un témoin.

Balla Yombouno

REPUBLICQUE DE GUINEE
TRAVAIL JUSTICE SOLIDARITE



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



Avis d'Appel d'Offres Restreint

DP N° 001/MEDD/CAB/PRMP/2025

Le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable a bénéficié de l'accès au facilité de crédit de financement d'urgence, suite à la requête relative à l'incendie du principal dépôt des hydrocarbures de Kaloum (IDHK) approuvé par la commission d'administration du Fond Monétaire International (FMI) en date du 6 mai 2025. Il a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de **recrutement d'un cabinet spécialisé dans la réalisation des travaux de décontamination, d'élimination des eaux contaminées et de transport des sols infectés vers les installations agréées en traitement de déchets dangereux.**

Le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable invite, par la présente demande de proposition, les Cabinets présélectionnés à présenter leurs propositions sous pli fermé, pour la réalisation des prestations sur le site de dépôt d'hydrocarbure de Kaloum.

La présente Demande de propositions (DP) a été adressée aux Cabinets et groupements de Consultants présélectionnés dont les noms figurent ci-après :

N°	Nom du consultant	Pays
1	GINGER Environnement	FRANCE
2	Groupement MIK Expertises – ORTEC	COTE D'IVOIRE /GUINEE
3	Valgo Gabon (Groupe Valgo)	GABON
4	Serpol	FRANCE
5	Antea Group	FRANCE
6	Séché Environnement	FRANCE

Cette invitation ne peut être transférée à un autre cabinet.

1. Cabinet sera choisi par la méthode de Sélection Basé sur la Qualité et le Coût (SFQC)

2. La présente DP comprend les sections suivantes :

Section 1 - La Lettre d'invitation

Section 2 - Instructions aux Consultants

Section 3 - Données Particulières

Section 4 - Proposition technique ? Formulaire types

Section 5 - Proposition financière ? Formulaire types

Section 6 - Termes de référence

Section 7 - Modèle de Marché

3. La date et heure limite de dépôt des propositions est le **10 juin 2025 à partir de 10 h 00 mn** à l'adresse suivante :

Ministère de l'Environnement et du Développement Durable,
Sis à Conakry, Coleyah Lancebounyi, Commune de Matam,
Code postal : 761,
Pays : République de Guinée,
Numéro de téléphone : **00224.628. 030.633**,
Adresse électronique : **baldeexpert@gmail.com**


Diami DIALLO



Université
de Labé

Rectorat
+224 629.52.70.19
recteur@univ-labe.edu.gn
univ-labe.edu.gn

N°/UL/R/2025
197

Section 0. Avis d'Appel d'Offre Ouvert (AAOO)
Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAOO)
Université de Labé
AAO N° 001/UL/RECT/2025

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de Passation des Marchés Publics validé par la Direction Générale des Marchés Publics par courrier N°080MEF/DGCM/DE Suivi/SFPPM/2025 en date du 24 janvier 2025.

L'Université de Labé a sollicité et obtenu un financement dans le cadre de l'exécution de son budget exercice 2025, des fonds du FCE/BAS afin de financer ses activités, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché pour le **Recrutement d'un Fournisseur pour l'acquisition d'Equipements d'une salle de formation pour le compte de l'Université de Labé en lot unique.**

Lot unique : Acquisition d'Equipement.

2. Les livraisons seront faites dans un délai d'un (01) mois à compter de la date de lancement de la commande.

3. L'Université de Labé sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour le **Recrutement d'un Fournisseur pour l'acquisition d'Equipements d'une salle de formation pour le compte de l'Université de Labé en lot unique.**

4. **Lot unique : Acquisition d'Equipement.**

La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 23 et suivants du Code des marchés publics, concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de *Madame la personne responsable des marchés publics de l'Université de Labé, région administrative de Labé* ; Tel. (+224) 621-21-14-24 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus, du **lundi** au **vendredi** de **08h 30mn à 16h 30mn**.

6. Les exigences en matière de qualifications sont : (voir le dossier d'appel d'offres pour les informations détaillées).

7. Le présent appel d'offres fait référence aux marges de préférences prévues par les articles 78 et 79 du Code des marchés publics (*Sans objet*).

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-dessus à compter du **05/05/2025** contre un paiement non remboursable d'Un million Francs Guinéens (1 000 000 GNF). La méthode de paiement sera :

- ✓ 50% au compte N°411071 Receveur spécial du Trésor ;
- ✓ 30% au compte N°201000407 de l'ARMP ouvert à la BCRG.
- ✓ 20% au compte N°0011922021000036 79 Université de Labé ouvert à la BCRG de Labé.

Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressé à leurs frais contre les reçus du versement du prix d'achat.

Les offres devront être rédigées en langue française et déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies à l'adresse ci-après, Madame **BAH Nene Aissatou**, Tel. : 00225 621-21-14-24, Email : nene-aissatou@univ-labe.edu.gn au plus tard le **05/06/2025 à 10 heures 00 minutes**.

Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis et, le cas échéant, d'un observateur indépendant de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et d'un observateur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCM/CP) à l'adresse ci-après Kaloum, Almamy commune de kaloum, Tel. (+224) 621-21-14-24 dans le bureau de la personne Responsable de la Passation des marchés Publics du Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche Scientifique et de l'Innovation, le **05/06/2025 à 10 heures 30 minutes**.

NB: l'ouverture se fera au Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche Scientifique et de l'Innovation dans le bureau de la personne Responsable de la Passation des marchés Publics, le 05/06/2025 à 10 heures 30 minutes.

Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission, d'un montant de **2% du montant de l'offre**.

Les offres doivent comprendre une redevance de régulation de 0,60% du montant hors taxe du marché à verser sur le compte de l'ARMP conformément aux dispositions du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020, portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et de l'Arrêté conjoint A/2304/MEF/MB/SGG du 07 août 2020 portant modalités de paiement de la redevance de régulation et de la quote-part des produits de vente (au prix de cession) des dossiers d'appel d'offres, joint en annexe au présent Dossier d'Appel d'Offres.

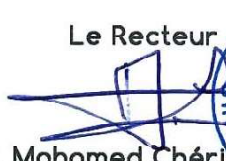
Aussi, les offres doivent également comprendre le paiement des frais d'immatriculation du contrat à la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCM/CP), au taux de 0,3% du Montant Hors Taxes du marché, supporté systématiquement par le titulaire du contrat et ce, conformément aux dispositions de l'arrêté A/2023/1252/MEF/CAB/SGG du 05 Avril 2023, modifiant l'arrêté A/2023/1057/MEF/CAB/SGG du 23 Mars 2023 portant attributions et organisation de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCM/CP).

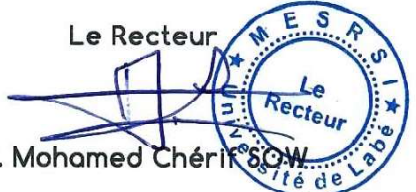
Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de soumission.

10. La législation régissant l'appel d'offres.

Labé, le 05/05/2025

Le Recteur


Dr. Mohamed Chérif Sow



HOROYA - Quotidien national N°8306 du lundi 12 mai 2025

RIGUEUR ET ETHIQUE DE L'ERE NUMERIQUE

Les journalistes guinéens face à l'IA

À l'occasion de la Journée internationale de la liberté de la presse, la Maison de la presse de Conakry a accueilli, les 5 et 6 mai 2025, un atelier de formation sur l'intelligence artificielle (IA) à destination des journalistes guinéens. Initié par l'Agence guinéenne pour la défense des utilisateurs des technologies numériques (AGUIDITEN) en collaboration avec l'Association guinéenne de la presse en ligne (AGUIPEL), cet événement a rassemblé 60 professionnels.

Durant ces deux journées, les participants ont pu explorer les diverses applications de l'IA dans leur métier : de la création automatisée de contenu à la vérification des fake news, en passant par l'analyse des données et la production multimédia.

La formation a été assurée par le cabinet Efficience Globale, sous la houlette de l'expert Oumar Camara, qui a insisté sur la nécessité d'un usage réfléchi et encadré de ces nouvelles technologies. « L'objectif est de permettre aux journalistes de comprendre comment et quand utiliser l'IA tout en mesurant les risques et les enjeux éthiques », a expliqué M. Camara, soulignant que ces outils ne doivent en aucun cas remplacer le sens critique et la rigueur journalistique.

Le 7 mai, une conférence-



débat s'est tenue à l'Université Kofi Annan de Guinée, réunissant journalistes, étudiants, techniciens et experts du domaine. Cette rencontre a permis de débattre des opportunités offertes par l'IA,

mais aussi des défis qu'elle pose en termes de régulation et de fiabilité de l'information.

Le président de l'AGUIPEL, Amadou Tham Camara, a salué la forte mobilisation des acteurs

de la presse : « L'intelligence artificielle est un sujet d'actualité mondiale. Il était crucial que les journalistes guinéens aient aussi leur mot à dire et puissent s'adapter aux évolutions technologiques. »

Un des moments forts de l'événement a été la présentation d'une charte d'usage de l'IA dans les médias guinéens, destinée à réguler cette transition numérique tout en préservant l'éthique journalistique. Bien qu'encore en cours d'élaboration, cette initiative montre l'engagement des professionnels et des institutions à intégrer l'intelligence artificielle de manière responsable et

progressive.

Grâce au soutien de plusieurs partenaires, dont la Haute autorité de la communication (HAC), Orange Guinée, SOGEAC et l'ARPT, cet événement a permis aux journalistes guinéens de mieux appréhender l'impact de l'IA sur leur métier et de se préparer aux changements à venir.

Après trois jours d'échanges et de formations, une chose est certaine : l'intelligence artificielle est en train de redéfinir les contours du journalisme. Toutefois, elle ne remplacera jamais l'humain, son sens critique et son engagement pour une information de qualité. Ce premier atelier marque une étape clé pour les médias guinéens dans leur appropriation des outils numériques, avec un regard attentif sur les enjeux éthiques et sociétaux.

**Salaymatou Keita et
Amadou Mouctar Diallo**

FETE DE L'EUROPE

La Guinée met en lumière son partenariat stratégique avec l'UE

Il y a 75 ans, le 9 mai 1950, Robert Schuman posait les bases d'une Europe unie et solidaire à travers sa célèbre déclaration. Aujourd'hui, cet héritage demeure au cœur des relations entre l'Union européenne et ses partenaires. En Guinée, la célébration de cet anniversaire a pris une dimension particulière, axée sur l'assainissement et la préservation de l'environnement. À Conakry, cet événement marquant a réuni des membres du gouvernement, des diplomates et des personnalités, mettant en lumière des initiatives fortes ainsi que l'ingéniosité des étudiants de l'Institut Supérieur des Arts Mory Kanté, qui ont transformé des déchets recyclés en véritables œuvres d'art.

À cette occasion, l'Ambassadrice de l'Union européenne en Guinée, Mme Jolita Pons, a rappelé qu'aujourd'hui, 9 mai, comme chaque année, nous célébrons la fête de l'Europe. « C'est la journée de l'Europe. Nous célébrons le rêve de créer un espace de paix, de liberté, de prospérité et de solidarité entre des peuples qui se sont fait la guerre pendant des siècles. Tous nos acquis, notre modèle social, notre sécurité, nos droits et libertés sont les fruits de notre combat pour la démocratie », a-t-elle introduit.

« Nous avons voulu partager ce rêve et avons tissé des liens très forts et un partenariat solide avec de nombreux pays », a souligné Mme Jolita Pons.

Concernant les relations entre l'Union européenne et la Guinée, Mme Jolita Pons, Ambassadrice et Cheffe de la Délégation de l'UE, a noté : « La Guinée est l'un de ces pays où l'Union européenne s'est toujours montrée un partenaire fidèle et fiable. Nous aspirons à une relation équilibrée et équitable, fondée sur nos intérêts respectifs. Je ne peux pas énumérer ici tous les programmes et projets de coopération menés par l'Union européenne en Guinée. Certes, nous intervenons dans plusieurs domaines, notamment l'électrification, les infrastructures de santé et la mise en place d'une couverture médicale universelle pour tous les Guinéens. Nous œuvrons aussi pour l'accès à l'eau potable et à l'assainisse-

ment, la formation professionnelle, l'éclairage public, l'accès à la justice et, en particulier, la lutte contre les violences faites aux femmes. Tous ces programmes, dont les montants se chiffrent à des centaines de millions d'euros, poursuivent un seul objectif : améliorer les conditions de vie et le bien-être des populations, notamment celui de la jeunesse guinéenne ».

La Guinée est aujourd'hui à un tournant, a-t-elle ajouté : « Son peuple se prononcera dans les prochains mois sur une nouvelle Constitution, puis élira les responsables qui présideront à la destinée du pays. Le retour à l'ordre constitutionnel ne sera qu'un premier pas. Les futures autorités auront la lourde tâche de mettre en place une bonne gouvernance, guidée par l'intérêt public, ouverte au peuple, à la critique et à la différence. Nous espérons que le choix des Guinéens, qui n'appartient qu'à eux, sera celui d'une prospérité partagée, d'un développement durable et inclusif, dans un pays où l'éducation sera érigée en priorité nationale et où tous les enfants auront accès à l'école ».

Au nom du gouvernement, le ministre du Plan et de la Coopération internationale, Ismaël Nabé, a déclaré que le 9 mai n'est plus seulement une date symbolique, mais qu'elle commémore la déclaration de Robert Schuman qui a jeté les bases d'un projet politique unique. « La République de Guinée se



félicite du partenariat structurant et multidimensionnel qu'elle entretient avec l'Union européenne. Un partenariat fondé sur la confiance, la responsabilité mutuelle et le respect de nos priorités nationales. Grâce à ce partenariat, d'importants projets et progrès ont été réalisés dans des secteurs clés tels que l'éducation, la gouvernance, les infrastructures, la sécurité alimentaire, l'énergie, l'employabilité des jeunes, et surtout la santé.

La nouvelle programmation conjointe 2021-2027 témoigne d'une vision com-

mune : celle d'un développement durable, inclusif et porteur d'espoir. Dans le cadre du programme de développement socio-économique durable et responsable, appelé chez nous Simandou 2040, notre ambition est d'accélérer la transformation structurelle de notre économie autour de cinq grands piliers, notamment les infrastructures, la gouvernance et le capital humain », a-t-il expliqué.

La Guinée est réellement reconnaissante de ce que l'Union européenne entreprend dans le pays. « Nous som-

mes également conscients de votre accompagnement et de notre prospérité partagée. Dans quelques mois, nous organiserons le référendum ainsi que les élections présidentielles, législatives et toutes les autres élections.

Soyez assurés que la Guinée sera au rendez-vous des grandes opportunités. Comme toujours, elle reste pleinement consciente de son partenariat et de son amitié avec l'Union européenne », a-t-il conclu.

Amadou Mouctar Diallo